

PROFESSION PAYSAGISTE

Le magazine des paysagistes et des artisans de la nature

Le bois,
si noble, si beau !

PLACE DU PRO .com
VILLE · SPORT · PAYSAGE
Connectez-vous...

Matériels et Fournitures



Taille-haies à batterie : la transition est amorcée !

Création et aménagement



Une terrasse sobre et chic !

Hommes et Entreprises



Bocage Jardin, la polyvalence avant tout

C'est l'obsession du détail, des petites choses que personne d'autre ne voit. Ne jamais accepter rien de moins que le meilleur. La perfection est un état d'esprit. Et vous pouvez en être fier.



NOTHING RUNS LIKE A DEERE

48
mois
à coût 0*

WORK DONE WELL.

« DU TRAVAIL BIEN FAIT »

* Exemple pour un matériel professionnel John Deere neuf au prix de 10 000 € HT : premier loyer mensuel de 1 500 € HT à la livraison, suivi de 47 loyers mensuels de 180,85 € HT. Durée totale: 48 mois. Somme des loyers : 10 000 € HT. Option d'achat: 100 € HT. Disponible chez les concessionnaires participant à l'opération. Cet exemple ne constitue pas une offre de crédit-bail, mais une simple information n'ayant aucun caractère contractuel, réservée à une clientèle professionnelle. Toute demande de crédit-bail est soumise à l'acceptation de John Deere Financial S.A.S. RCS Orléans B471 649 161. Rue du Paradis - Ormes B.P. 219 - 45 144 St Jean de la Ruelle Cedex.

Edito

Urgence économique

Nous le savons, le contexte est difficile pour tous et chacun espère beaucoup du déconfinement qui doit intervenir à compter du 11 mai.

Mais la crise économique sera pire que la crise sanitaire. En effet, les premiers donneurs d'ordre sont les collectivités (58 % de la commande publique en France). Et le retard pris dans les marchés publics (élections municipales ajournées, autorisations d'urbanisme non instruites, appels d'offre et marchés de travaux reportés...) a déjà fortement impacté l'activité et va ralentir la reprise économique. Inquiétudes aussi sur les chantiers privés en raison du pouvoir d'achat et de la perte de confiance des particuliers, et des problèmes de trésorerie des promoteurs et constructeurs. Incertitudes aussi, quant à la reprise d'activité de vos fournisseurs et aux livraisons de certaines matières premières. Ce qui est sûr, c'est que du côté des pépiniéristes et horticulteurs, les végétaux sont prêts à être livrés dès aujourd'hui et pendant tout l'été, pour rattraper le temps perdu au moment même où la filière du végétal réalise en moyenne 75 % de son chiffre d'affaires annuel. Mais face à l'adversité, comme Jean-Baptiste Renard, vous êtes déterminés. Vous avez consulté vos organisations et votre site préféré placedupro.com (plus de 15 000 visiteurs professionnels/mois), partagé et échangé avec votre réseau, vos collègues. Vous avez réorganisé votre équipe en télétravail/activité partielle, mis en place les gestes barrières pour assurer la sécurité de vos collaborateurs sur les chantiers, relancé vos clients par téléphone, sms, emails... Plusieurs entreprises en témoignent comme Bocage Jardin ou la Compagnie des Forestiers qui a élaboré un Plan de Continuité d'Activité (PCA).

Certains fournisseurs ont aussi des solutions à l'exemple des EPI innovants, comme des protections de tête et bouchons d'oreilles électroniques, connectés par Bluetooth, pour échanger en respectant les règles de "distanciation sociale" sur les chantiers.

Organisés et bien équipés, il faut aujourd'hui, assurer la reprise des chantiers et la relance économique. La trésorerie des uns fait le chiffre d'affaires des autres. Et sans aucun doute, il faut commander les produits "made in France", privilégier l'achat local et payer le juste prix.

Et pour conclure en citant Kant, si "on mesure l'intelligence d'un individu à la quantité d'incertitudes qu'il est capable de supporter", alors vous êtes génial !
Bon courage

Martine Meunier
Directeur de la rédaction



Sommaire

Actualités et Nouveautés

p 4

Hommes et Entreprises

p 10

- Souvent seul... mais déterminé face à l'adversité !

p 10

- Bocage Jardin, la polyvalence avant tout

p 12

- Stihl : un acteur au cœur de la transformation technologique

p 14

3 questions

p 16

Amé Chevassus : "La Compagnie des Forestiers s'adapte"

Création et Aménagement

p 18

- Une terrasse sobre et chic !

p 18

- Travaux de génie écologique : lutter contre les inondations

p 20

Matériels et Fournitures

p 24

- EPI : normes et nouveautés

p 24

- Taille-hoies à batterie : la transition est amorcée !

p 28

Arbres et plantes

p 32

Solidaires et prévoyants, commandez maintenant !

Clôtures et Portails

p 34

Le bois, si noble, si beau !

Sols et Revêtements

p 36

Grès cérame : ambiance 'chic' sur vos terrasses

Eau jardin !

p 40

Arroseurs : les modèles qui font la différence

Le Cahier Juridique, fiscal, social

p 42

Comment récompenser les salariés présents pendant la crise du COVID 19 ?

En bref

p 43

Revue éditée par Les Éditions de Bionnay

493, route du Château de Bionnay

69640 Lacenas

SAS au capital de 140 800 €

RCS LYON 401 325 436

Principaux actionnaires : Poliphile SC

et Equisetum SC

Principaux associés : Erick Roizard

et Martine Meunier

Président-Directeur de publication : Erick Roizard

Directeur général-Directeur de rédaction :

Martine Meunier

Dépôt légal à parution

Commission paritaire : 0524T 89753

ISSN 2263-7990

Infographiste : Alexandra Benso

Tel. 04 37 46 04 89 - Fax. 04 72 53 07 12

redaction@professionpaysagiste.com

Photo de couverture

© Collstrop

Publicité

Tel. 04 37 46 04 96 - Fax. 04 72 53 07 12

publicite@professionpaysagiste.com

Abonnement - Les Éditions de Bionnay

Prix au numéro : 15 €

1 an - 9 n°+suppléments - France : 87,20 € TTC

(pour tout premier abonnement)

Hors France métropolitaine : 106,40 € TTC

493, route du Château de Bionnay

69640 Lacenas

Tel. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11

leseditionsdebionnay@orange.fr

www.professionpaysagiste.com/sabonner

En aucun cas le magazine Profession Paysagiste ne pourrait être tenu pour responsable de toute omission d'une donnée ou d'une information si intéressante qu'elle puisse être pour l'utilisateur ainsi que de toute erreur ou lacune dans l'indication de tel produit ou telle firme. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 11 mars 1957 - articles 40 et 41 et Code pénal en son article 425).

LA CHRONIQUE D'EMILIE VITTE

Directrice générale du réseau



ÉCHANGES FORMATION ACCOMPAGNEMENT

Savoir s'entourer pour des idées nouvelles

La période oblige à être inventif pour imaginer "l'après".

Vous allez donc peut-être devoir prendre "des risques" pour lancer une idée nouvelle, un nouveau positionnement pour votre entreprise, de nouvelles prestations, un nouveau ciblage de clientèle.

Si tel est le cas, l'adaptation de votre entourage à vos besoins va être important, pour vous sentir soutenu et pour assurer la qualité de votre idée.

Pour trouver de nouvelles idées : à l'image du travail créatif des designers, l'idéal est de s'entourer de personnes différentes, qui voient la solution depuis des angles de vue variés (client, collaborateur, partenaire...). Et des personnes qui ne vous connaissent pas par cœur (personnes venant d'autres secteurs d'activité, représentant de potentiels clients que vous ne ciblez pas actuellement...).

Pour se rassurer (dans les moments de doute) : le mieux est d'éviter d'aller chercher du soutien dans votre entourage proche qui peut avoir tendance à déverser son inquiétude et vous décourager. Inutile aussi, ceux qui vous suivent par gentillesse. Allez plutôt chercher des personnes qui ont vécu aussi des périodes similaires et qui pourront porter un regard expérimenté sur votre projet : qui vous comprendront sans jugement.

Enfin, dans le paysage, les entrepreneurs sont souvent seuls. Or la clé de la créativité réside la plupart du temps dans la constitution d'une équipe. Le réseau est essentiel. Entourez-vous.

Qualipaysage : Thierry Muller élu président

Après onze ans passés en qualité de vice-président du bureau de QualiPaysage, l'organisme de qualification des entreprises du paysage, Thierry Muller en prend la présidence. Diplômé de l'École supérieure d'architecture des jardins de Paris (ESAJ) en 1977, Thierry Muller est chevalier du Mérite Agricole. En 1980, il fonde l'entreprise d'ingénierie et de travaux du paysage Thierry Muller SAS, à l'origine de nombreux travaux d'aménagements extérieurs à Strasbourg et dans sa région. Élu en janvier dernier pour trois ans, cet entrepreneur place deux chantiers au cœur de son mandat : finaliser la refonte de la nomenclature et la créer des labels. Thierry Muller succède ainsi à Marc Loiseleur.



© Anne-Laure Marin / Agence Initiale

Ribimex : des luminaires solaires



Ribimex propose la gamme Eco Garden composée de luminaires solaires écologiques (pas besoin d'électricité) ce qui permet d'économiser l'énergie, très pratiques à installer (ne nécessitent pas de travaux)... et design ! La gamme de luminaires est composée d'appliques, bornes et projecteurs solaires pour éclairer vos terrasses, allées, patios, jardins... Forte de sept références et affichant une puissance variant entre 400 et 800 lumens, cette gamme permet de répondre à tous les types de besoins. Celle-ci comprend deux spots solaires avec détecteur de présence, ainsi que deux appliques et trois bornes pour baliser et éclairer les allées.

Gamme 36V RYOBI®, 5 nouveaux outils !



Ryobi® défie les records d'efficacité des outils sur batterie, grâce à leur technologie alliée aux batteries Lithium+ 36V MaxPower™ à énergie régulée, afin de répondre aux besoins de performances et d'autonomie pour les moyens et les grands jardins. Parmi les nouveautés, adaptées aux professionnels, la tondeuse tractée RY36LMX51A-160 en 51 cm de largeur de coupe : plus besoin de pousser, laissez-vous guider ! Mais aussi le souffleur à dos RY36BPXA-0, ultra performant et confortable ; la tronçonneuse RY36CSX35A-150 (puissance, confort et sécurité optimale) ; les coupe-bordures RY36LT33A-120 (ultra compact et léger) et RY36ELTX33A-140 (puissance et polyvalence).

Automower® Club : 3 robots, un seul câble



Pour les 25 ans du premier robot tondeuse Automower®, Husqvarna passe encore une nouvelle étape, avec une innovation destinée aux installations sportives : Automower® Club Husqvarna, une solution permettant à plusieurs robots tondeuses de fonctionner sur un même terrain de sport. Disponible à partir de mai 2020 et pouvant être installée par un revendeur Husqvarna agréé, cette solution permet une installation plus rapide, facilite l'augmentation de la capacité de tonte et simplifie les tâches de maintenance du gazon comme l'aération, le défeutrage ou le carottage. Elle est développée pour les robots tondeuses professionnels comme le modèle Automower® 550 et convient donc aux grandes surfaces, telles que les terrains de football.

Un distributeur de gel hydroalcoolique facile d'utilisation

Gelsource est le distributeur de gel hydroalcoolique sur pied, mobile et sans contact de Tôlerie Forezienne. Son installation est facile : distributeur autoportant et auto-stable sans clou, sans vis, sans piles, sans électricité. Il fonctionne avec le pied et fait ainsi barrière à la propagation des virus. Il dispose également d'une sécurisation anti-vandalisme : verrouillage du distributeur pour ne pas laisser libre accès au flacon.



Etesia garde le contact !



Dans un récent communiqué, l'entreprise Etesia a souhaité indiquer à ses clients qu'elle continuait à les fournir en pièces détachées et accessoires grâce à sa e-boutique. L'occasion aussi de parler santé au travail en jetant un coup d'œil sur sa gamme d'autoportées professionnelles à essence et pot catalytique, ainsi que ses outils de désherbage écologiques.

Salonvert : Palmarès des innovations 2020



Lors de la prochaine édition de Salonvert, les 23 et 24 septembre prochains, le Palmarès des innovations récompensera la meilleure innovation 2020, sélectionnée par un jury constitué d'utilisateurs professionnels. Les inscriptions sont lancées et à retourner jusqu'au 21 août (www.salonvert.com/salonvert-cote-exposants). Tous les exposants peuvent participer dans les différentes catégories (construction et réalisation, entretien des terrains de sport, et des espaces verts, conception et aménagement urbain, nouvelles technologies, développement durable). Rendez-vous en septembre pour connaître les lauréats !

AGENDA*

Salonvert

Du 23 au 24 septembre
au Château de Bavière, à Saint-Chéron (91)
www.salonvert.com

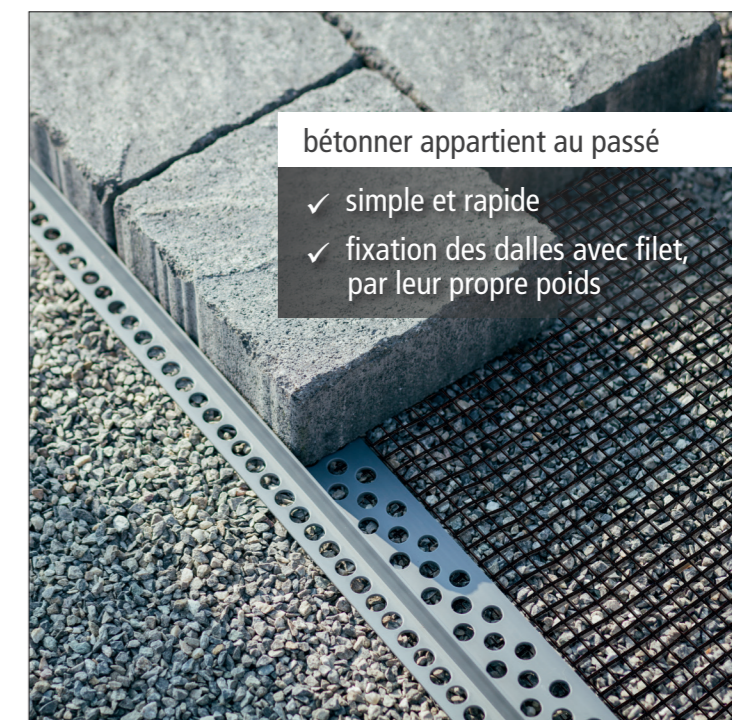
Salon Européen des Equipements et Techniques du Tourisme (SETT)

Du 03 au 05 novembre
Parc des expositions de Montpellier
www.salonsett.com/fr

* Sous réserve de confirmation/annulation en raison de la pandémie de Covid-19.

Tondeuse-robot : la nouvelle Miimo

Honda Jardin complète sa gamme de tondeuses-robots Miimo avec un modèle compact adapté aux petits espaces jusqu'à 400 m². Facile à utiliser, la nouvelle Miimo permet de tondre plusieurs zones distinctes avec une seule base de recharge. La version HRM 40 Live adapte automatiquement ses cycles de tonte en fonction des données météorologiques en ligne.



bétonner appartient au passé

- ✓ simple et rapide
- ✓ fixation des dalles avec filet, par leur propre poids



plastic in form

steinfix®

profil de bordure

www.steinfix.fr
David Vincent, représentant steinfix
tél. +33 650 036 342, david.vincent@inovert.fr
www.profilesager.ch



Atech reste ouvert !

La société Atech souhaite vous informer qu'elle reste ouverte durant cette période. Les ateliers respectent les règles et les bureaux sont en télétravail pour la sécurité de tous. En attendant un retour à la normal, vous êtes invités à consulter leur site internet dédié à l'aménagement paysager sous la marque "Les Serruriers du Paysage". Vous y trouverez des bordures, dont certaines en acier corten (photo), mais également, des costières, bacs avec ou sans fond, murs, tables d'eau, escaliers et pots de fleurs.



Nouvelle batterie BA5600T de EGO

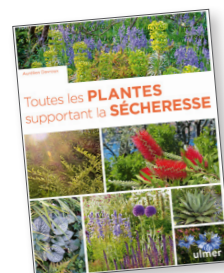


Représentant un grand pas en avant dans la technologie des outils de jardin, la nouvelle batterie EGO BA5600T de 10 Ah (560 Wh) permet aux jardiniers professionnels d'alimenter leur matériel plus longtemps, sans nécessiter de batteries supplémentaires, ni de recharge urgente. Elle dispose même d'un indicateur de niveau de charge pour planifier les activités de la journée et réduire le risque de panne. La batterie, compatible avec tous les outils EGO Power +, peut être totalement chargée en seulement 70 minutes avec le chargeur rapide EGO. Pesant 3,4 kg, elle peut être utilisée avec le harnais de sac à dos d'EGO pour plus de confort, ce qui est idéal pour les grands jardins ou pour les travaux supplémentaires.

Sécheresse : des plantes résistantes

Paru aux éditions Ulmer en début d'année, cet ouvrage d'Aurélien Davroux présente plus de 450 plantes pour toutes les situations et régions, celles-ci étant désormais en intégralité touchées par les périodes de canicule. En effet, face aux enjeux climatiques,

il est indispensable d'utiliser des plantes qui résistent à la sécheresse sans nécessiter d'arrosage. En plus des plantes méditerranéennes, de nombreux autres végétaux sont présentés, notamment ceux adaptés à l'ombre sèche aux pieds des murs ou des grands arbres.



Javoy Plantes : une gamme "sans soucis"



Javoy Plantes, 1^{er} producteur français de plantes grimpantes et clématites, basé à Saint-Cyr-en-val (45), lance pour le printemps 2020 une nouvelle gamme de plantes nommées "sans soucis". La promesse est forte : il s'agit de 30 plantes grimpantes faciles pour le jardin de vos clients, minutieusement sélectionnées sur plusieurs critères pour une floraison réussie. Elles donneront des fleurs ou des fruits dès la 1^{ère} année de plantation, elles sont plus résistantes que la moyenne aux pathogènes et aux maladies et, enfin, elles ont une bonne rusticité au sec et au gel selon les régions.

Pelles Doosan, des coûts d'exploitation au plus bas !

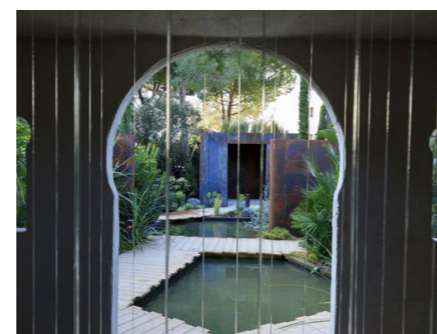


Dans cette période morose, les bonnes nouvelles sont rares. Doosan Infracore Europe voit ainsi ses pelles sur chenilles récompensées, en 2020, par les prix du coût d'exploitation le plus bas (Lowest cost of Ownership - LCO) et de la valeur retenue la plus élevée (Highest Retained Value - HRV), décernés par EquipmentWatch. Pour la 3^e année consécutive, le modèle Doosan DX300LC-5 de 30 t a remporté le LCO Award dans la catégorie des pelles sur chenilles de taille moyenne. Quant au modèle Doosan DX180LC-5 de 18,5 tonnes, il a reçu le HRV Award dans la catégorie des pelles sur chenilles de petite taille.

Victoires du Paysage : inscriptions prolongées

Les Victoires du Paysage 2020 se déroulent dans un contexte inédit. Les priorités se rappellent à tous : agences, entreprises, employeurs, indépendants, maîtres d'ouvrage... et participer à un concours pourrait ne pas en faire partie. Néanmoins, il est plus que jamais important de mettre en lumière la filière du végétal et du paysage dans son ensemble, de la soutenir pour contribuer à la relance de l'activité. C'est pourquoi l'équipe de Val'hor et des Victoires du Paysage est mobilisée aux côtés de tous ceux qui souhaitent poser leur candidature à cette 7^e édition. Le dépôt des candidatures est exceptionnellement prolongé jusqu'au mardi 2 juin 2020, 12 h, pour laisser à tous le temps de finaliser ou de constituer leur dossier.

Participer au "Festival des Jardins de la Côte d'Azur" 2021



Dans le cadre du "Festival des Jardins de la Côte d'Azur" qui se tiendra du 27 mars au 28 avril 2021, le Département des Alpes-Maritimes organise un concours de créations paysagères éphémères. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 10 juillet 2020. Le thème de cette 3^e édition : "Jardins d'Artistes", ou comment explorer les différentes facettes des relations entre l'artiste et le jardin. Pour faire partie des 17 projets retenus par le comité de sélection, répartis sur 6 sites emblématiques de la Côte d'Azur (Antibes, Cannes, Grasse, Menton, Nice et la Principauté de Monaco), téléchargez le dossier de candidature disponible en ligne jusqu'au 10 juillet 2020 sur : www.festivaldesjardins.departement06.fr

DANS CHAQUE ÉPREUVE, NOUS VOUS ACCOMPAGNONS !

« Merci pour votre aide ! »

Sonia Planchenault,
Planchenault Paysages.

#RASSURANT

« Nous avons apprécié la téléconférence qui nous a permis de prendre cette décision et de nous sentir accompagnés et soutenus par le réseau. »

Sylvie Fabre, Piegay Environnement.

ÉCHANGES

FORMATIONS

ACCOMPAGNEMENT

#SOUTIEN

#MERCI

« Merci pour tout le travail que vous faites à Alliance, c'est rassurant, on se sent moins seul ! »

Anne Fournier,
Girardeau Espaces Verts.

« Merci à toute l'équipe, j'espère que vous allez tous bien! Je veux bien échanger avec qui veut. Vive le réseau et ceux qui l'animent! »

David Moncorgé, Moncorgé Créateur de Jardins.

Le réseau Alliance Paysage vous propose plusieurs modes de soutien :

- un forum d'échanges entre adhérents,
 - un partage d'expériences terrain via des réunions d'échanges de bonnes pratiques,
 - des consultants qui sont là pour vous en cas de coup dur.
- Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous !

REJOIGNEZ NOTRE RÉSEAU DE PAYSAGISTES INDÉPENDANTS

Toutes les infos sur www.reseau-alliancepaysage.com
Contactez-nous au 01 39 11 18 01 ou contact@alliancepaysage.fr

Vandevelde : conseils spécialisés en droit social

A l'époque où l'environnement est un sujet majeur, le secteur de l'aménagement du paysage est porteur. Le dirigeant paysagiste est confronté à de multiples écueils dans la gestion de son entreprise, en raison tant de la législation en permanent changement que de la spécificité de son secteur. Le cabinet Vandevelde Avocats & Associés est le partenaire de longue date d'une importante organisation patronale d'entreprises du paysage. Il a ainsi apporté son assistance dans la rédaction de la Convention collective des entreprises du paysage du 10 octobre 2008 et de ses avenants. Le cabinet est donc particulièrement qualifié pour résoudre les problématiques rencontrées par les entreprises du paysage sur la durée du travail, les temps de trajet...



Broyeur trainé TT6 de Forst



Axxo propose le TT6 de Forst. C'est un broyeur sur tourelle léger, compact et efficace. Il est le compagnon idéal sur tous les chantiers. Grâce à son poids inférieur à 750 kg, il se remorque avec un simple permis B. Une fois décroché, il se manipule avec aisance. Sa tourelle tourne à 360°. Elle permet au broyeur de branches TT6 d'être alimenté dans toutes les directions et de s'adapter à toutes les situations. Son moteur et son organe de coupe, empruntés au ST6P, sont la garantie de performances exceptionnelles.

Crescilis®, un amendement organique

Terra Fertilis® propose Crescilis® : un amendement organique, composé à 100 % de charbon végétal issu d'essences de bois purs, provenant de forêts françaises durablement gérées. Il est pourvu d'une très grande porosité, d'une haute teneur en carbone (> 90 %) et d'éléments minéraux indispensables au bon développement des végétaux. Le charbon végétal Terra Fertilis® améliore la qualité du sol et peut absorber jusqu'à 4 fois son poids en eau et la restituer progressivement à la plante. Utilisable en agriculture biologique.



Orec : le broyeur à fléaux HR802

Distribués par Iseki France, les broyeurs à fléaux Orec sont conçus pour réduire en particules les broussailles, ronces et herbes hautes. Ils offrent une largeur de travail de 52, 65 ou 80 cm et peuvent s'attaquer à des pousses de 3 à 4 cm de diamètre sans craindre les pierres grâce à leurs fléaux escamotables. La végétation est hachée si menue qu'il est inutile de la brûler ou de l'évacuer. Il est possible de continuer à broyer sur place, grâce à l'embrayage de l'arbre indépendant de celui des roues. Le modèle HR802 possède une boîte mécanique et a été conçu pour les travaux de grande superficie. Avec une largeur de coupe de 80 cm, il offre un rendement exceptionnel.



Gozons synthétiques : l'indispensable Green Fresh®



GREEN FRESH !
L'UNIQUE SOLUTION POUR RAFFRAICHIR
TOUS LES GAZONS SYNTHÉTIQUES



Green Touch® propose Green Fresh® : la solution pour rafraîchir tous les gazons synthétiques (produit breveté abaissement de la température de 30 %). Il faut faire pénétrer Green Fresh® dans le fond du gazon en effectuant un broissage. Application : 2 kg / m². Disponible en sac de 10 kg étanche en plastique.

Regarnisseur de Blec



Le semoir Blec Cultipack, proposé par Saelen Distribution, est réputé dans le monde entier pour son système de semis efficace. Les rouleaux annulaires crantés à l'avant écrasent les mottes, créant de petites vagues dans le sol, qui permettent de canaliser la graine en cas de fortes pluies. La semence est étalée avec précision sur toute la largeur de la machine. Les irrégularités de surface sont réduites au minimum. C'est un moyen rapide et efficace d'ensemencer toutes les zones, sa faible pression exercée sur le sol le rendant particulièrement adapté pour les terrains sensibles.



“ Comme moi, connectez-vous ”

EN QUELQUES CLICS

- **CONSULTEZ CHAQUE JOUR** articles, actualités et offres d'emploi...
- **BÉNÉFICIEZ** de conseils d'experts
- **RECHERCHEZ ET COMPAREZ** des produits et services
- **RECEVEZ** les informations suite à vos demandes (devis, catalogues...)

Souvent seul... mais déterminé face à l'adversité !

En créant son entreprise de paysage en 2015, JRC GreenMaker, Jean-Baptiste Renard rêvait de trouver sa voie et son bonheur dans la réalisation d'une ambition professionnelle : devenir entrepreneur. Cinq ans après, en pleine crise du Covid-19, ce chef d'entreprise, bien que déterminé, se trouve seul face aux difficultés : trop de commandes, donc des embauches, puis une météo défavorable et maintenant, en ce printemps, la crise du coronavirus. Il partage avec nous son parcours et ses réflexions.

Après une courte carrière militaire, j'ai décidé de changer de domaine et entrepris un Bac pro en alternance dans une entreprise de paysage en Provence, très axée sur l'entretien écologique des jardins ; puis un BTS (avec mention), toujours en alternance, dans une entreprise marseillaise pour apprendre toutes les spécialités du métier (arrosage, plantation, éclairage...). Trois mois avant d'obtenir mon diplôme, l'entreprise a déposé le bilan. Mais grâce à un copain apprenti qui m'a recommandé à son patron, j'ai rejoint le groupe Genre à Aix-en-Provence. Là, j'ai poursuivi par une Licence pro et occupé successivement plusieurs postes : ouvrier sur les chantiers, conducteur de travaux (sur un chantier particulièrement technique de jardin suspendu : 3 500 m² de terre, des plantations sur toiture avec une grue pilotée par talkie-walkie), chargé d'achats (déchiffrer les devis, assurer l'approvisionnement des chantiers) mais aussi chargé d'affaires auprès de clients particuliers, publics et privés (promoteurs), avec des chantiers de 25 000 à 220 000 euros.

Mais je me suis dit que l'herbe était plus verte ailleurs, et j'ai voulu me lancer, sans grand succès, dans la promotion immobilière près de Bordeaux. Puis un jour, il y a 5 ans, pour des raisons sentimentales, j'ai atterri à Toulouse où j'ai créé ma boîte de paysage."

Des opportunités

Le cœur a ses raisons que la raison ignore... "Amoureux, je suis arrivé à Toulouse, avec une pelle, une pioche et une brouette. Tous les soirs, je montais mes outils dans notre appartement pour éviter de me les faire voler dans mon véhicule. J'ai commencé, comme beaucoup, par des travaux d'entretien, mais je voulais faire de la création, avec des logiciels 3D, et me "maquer" avec un pisciniste pour concevoir et réaliser des projets clés en main. Petit à petit, je me suis fait connaître et j'ai profité de l'opportunité de travailler avec Eric Depoisier, un pisciniste en lui proposant mes talents de concepteur de jardin. Je dessinais et concevais de très jolis jardins, avec des plans et



Jean-Baptiste Renard aime son métier de paysagiste "car il a trait à la décoration, allie conception et réalisation d'un travail bien fait, avec le souci du détail pour chaque projet".

des photomontages réalistes, autour du bassin que lui voulait vendre. Avec Eric Depoisier, nous travaillons toujours ensemble : nous vendons un peu de rêve à nos clients. Son équipe de Labège piscines, concessionnaire Everblue, construit près de 220 bassins par an dans notre belle région toulousaine. Avec un architecte, c'est toujours plus compliqué de travailler, car certains craignent que le jardin soit trop beau et éclipse "leur œuvre". Alors que le pisciniste a besoin d'un paysagiste pour créer un jardin de rêve et vendre son bassin. Même s'ils rêvent d'une piscine, les clients craquent et rallongent leur budget pour avoir un beau jardin. Et pour installer une piscine, on doit arracher des haies que l'on remplace par des claustras, on retravaille les accès, on dessine des allées, on sélectionne de beaux végétaux, on aménage un coin de paradis. Nos belles références, nos beaux jardins sont ceux où il y a une piscine, un bel olivier, un bel éclairage pour les soirées

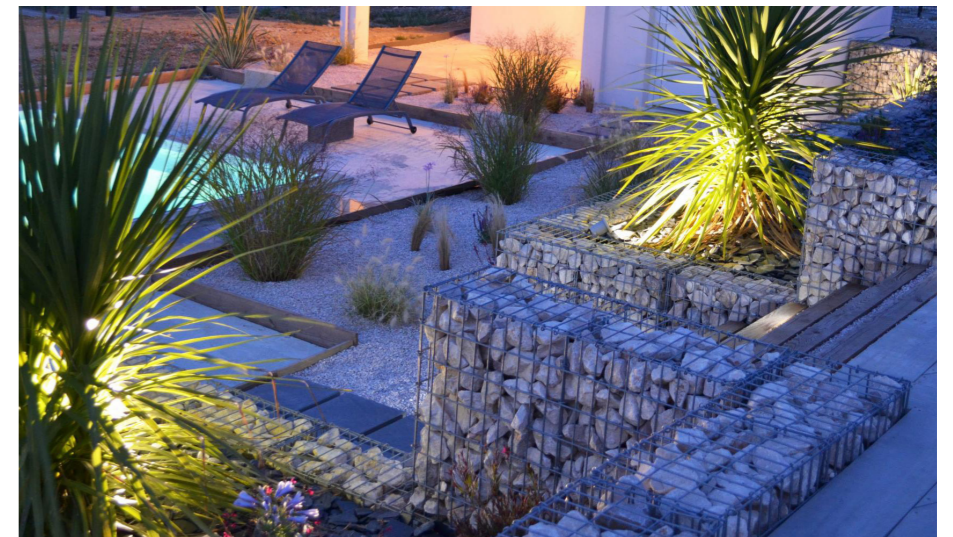
En bref

- Date de création : 2015
- Siège social : Labège (31)
- CA 2019 : 160 000 euros
- Nombre de salariés : 2

d'été. Aujourd'hui, après la livraison, et comme je ne souhaite toujours pas faire d'entretien, je recommande à mes clients certains de mes confrères pour assurer celui-ci. L'entretien d'un jardin, c'est un travail régulier réalisé dans l'intimité des propriétés, ce qui suppose une grande confiance entre l'équipe d'entretien et le propriétaire".

Dans un monde de galères

"Moi qui connaissais la riche région aixoise et marseillaise, je me heurte alors à la rudesse toulousaine. Les sols, le climat, les clients sont différents ici, même s'ils sont moins exigeants sur la qualité du projet. En Provence et sur la Côte d'Azur, on ne compte plus le nombre d'architectes paysagiste qui réalisent depuis 30/40 ans de beaux jardins et, maintenant, les rénove. Certains dépensent là-bas jusqu'à 10 000 € rien que pour la conception, les projets oscillent entre 40 et 250 000 €. Dans la région toulousaine, c'est un marché plus récent qui se développe avec l'arrivée d'Airbus et de ses cadres qui rêvent, pour leur famille, d'une belle maison avec une piscine dans un beau jardin. C'est donc ici un marché d'avenir très prometteur. Mais le climat en Occitanie est difficile car il fait relativement humide toute l'année alors que tout crame l'été. Et comme il pleut beaucoup, il est "inconcevable" d'arroser l'été. De plus, quand il pleut sur ces sols argileux, on ne peut pas travailler correctement, la terre ne sèche pas, la boue colle aux outils et on ne peut pas préparer les sols pour semer, planter... Pour l'instant, je doute, je me débat et galère. Petite explication : quand on est paysagiste et qu'il pleut un jour sur deux alors que l'on a beaucoup vendu au printemps 2019, on bosse 12 heures par jour, l'équipe souffre. Aussi, à la rentrée



Pour compenser la différence de niveau entre la maison et la piscine d'environ 2,50 m, le plus simple aurait été un talus bâché. Cependant, la société a imaginé une restanque. Pour casser le côté traditionnel et pour éviter son côté traditionnel, la solution gabion s'est imposée pour son style très contemporain. Un vrai casse-tête : car sur une fondation béton, il a fallu calculer la profondeur de fouille et ajuster tous les niveaux avec un laser rotatif ! Puis, les gabions pré-remplis ont été déposés et calés à la pelle, tout en créant de belles fosses de plantation dans les paliers.

de septembre, on a décidé d'embaucher pour ne pas revivre une deuxième saison identique. J'ai recruté 2 ouvriers et 1 apprenti et nous étions alors sept, fins prêts pour chercher de nouveaux marchés pour 2020. On avait maximisé notre charge salariale, engagé des investissements pour éviter les coûteuses locations de matériels. Mais depuis l'automne, on galère à cause du climat et de la pluie qui rend les sols argileux impossibles à travailler. Même bien coordonnés, tous nos chantiers ont commencé, on transporte nos engins et nos équipes d'un chantier à l'autre pour avancer. C'est la manière la moins

rentable de travailler. On dépasse nos devis prévisionnels, on ne peut pas livrer à temps, ni facturer et notre trésorerie en pâtit".

Rester combatif

"Mais le printemps arrive, on reprend espoir... Et voilà l'épidémie de coronavirus qui nous assigne à résidence alors qu'il fait un temps magnifique et que le soleil brille. On est coincé car nous n'avons pas autant de véhicules que de salariés, donc impossible d'éviter la promiscuité lors des déplacements. Mais aussi pas autant de pelles, disques et autres outils pour chacun : on ne pourrait donc pas respecter les gestes barrières. Depuis une semaine, je multiplie les coups de fil, avec mes collègues pour partager et échanger, avec l'Unep, avec la CCI : on est bien entouré, bien conseillé pour passer le cap. Je rassemble les éléments pour justifier du chômage partiel de mon équipe (garde des enfants car un conjoint est soignant, asthmatique...). On vit tous une situation critique, compliquée qui nous fait souci. Va-t-on rester confiné jusqu'à fin avril, alors qu'il y a beaucoup de jours fériés et de ponts en mai ? On est mobilisé à fond pour trouver les solutions et des aides, mais les informations changent tous les jours... Comment être bien avertis ? On est courageux, pas fainéants, mais c'est quand même un métier difficile. En mai, nous espérons reprendre les chantiers. Mais en juin, si la sécheresse et la canicule s'installent, certains clients risquent de nous demander de reporter nos travaux ! Nous risquons alors d'être doublement pénalisés, aujourd'hui par le Covid-19, demain par la sécheresse et si nous ne pouvons reprendre sérieusement qu'en septembre, la sanction va être lourde. Une belle galère donc, dont on espère sortir vainqueur !"



Dans ce petit jardin, difficile d'accès car en centre-ville, la préparation des sols avant engazonnement a été réalisée. Le terreau est déposé puis le sol sera travaillé à la motobineuse. Certaines bordures sont en acier. D'autres sont en plastique recyclé, solides car épaisses de 6/7 mm, leur couleur gris anthracite leur donnant l'aspect de la pierre. Conditionnées en couronne, elles sont faciles à courber pour créer de jolis arrondis.



Pour cette maison neuve, le client a commandé un jardin avec toutes ses composantes : clôtures, piscine, terrasse, terrain de pétanque... Pour l'éclairage, des bandeaux LED ont été utilisés, car ils s'intègrent discrètement, comme ici le long de la terrasse bois. Agrémentés de gravier concassé clair 6/8, les pas japonais en pierre naturelle ardoise (100 x 30 cm) sont scellés sur une dalle béton (et non posés sur sable) pour être parfaitement de niveau.

Bocage Jardin, la polyvalence avant tout

Depuis 17 ans, Bocage Jardin assure création, entretien et élagage de jardins autant auprès des particuliers que des entreprises et collectivités. Située à Dunkerque, dans les Hauts-de-France, l'entreprise, qui a maintenu son activité pendant le Covid-19, joue la carte de la polyvalence et de la proximité pour répondre aux attentes de ses clients. Les explications de Bruno Bocage, fondateur de l'entreprise.

Quel est votre parcours ?

Originaire de Dunkerque, j'ai fait toutes mes études dans le Nord. Ayant toujours été manuel, passionné de dessin et souhaitant travailler à l'extérieur, je me suis dirigé, dès l'âge de 15 ans, vers le métier de paysagiste grâce à une conseillère d'orientation qui m'a fait découvrir cette profession. J'ai ainsi commencé par un Bac Pro aménagements paysagers, puis poursuivi avec deux BEP et CAP gestion et aménagements paysagers, et terminé avec un BTS. Comme j'ai fait mes études en alternance, j'ai pu ainsi travailler dans de nombreuses entreprises de la région. Et cela m'a permis de me rendre compte très vite que j'avais envie d'être mon propre patron ! Ainsi, après un an comme chef de service au Parc naturel de Raïsmes, j'ai décidé de me mettre à mon compte en créant, en août 2003, ma propre entreprise : Bocage Jardin. J'avais 23 ans et seulement 500 € en poche ! Dix-sept ans plus tard, l'entreprise réalise presque un million d'€ de chiffre d'affaires avec 16 salariés !

Quel est le cœur de votre activité ?

Notre atout c'est la polyvalence car nous proposons tous les travaux d'aménagements d'espaces extérieurs à l'exception de l'installation d'équipements automatisés (garage, portail...). Concrètement, Bocage Jardin regroupe 3 grands secteurs d'activités :

- la création d'espaces verts (plantation sur bache, gazon : semis et placage, plantations... et maçonnerie : grande dalle, muret, béton matricé, pavage, mais aussi clôture, bassin de drainage...);
- l'entretien d'espaces verts (tonte, taille, bêchage, traitement, rabattage...);
- et enfin l'élagage et l'abattage d'arbres (pour les particuliers, professionnels et collectivités). Au final, je réalise 95 % de

mon chiffre d'affaires dans le privé (avec 2 000 particuliers et 60 entreprises), les 5 % restant sont faits avec 4 à 5 collectivités de la région.

Nous travaillons essentiellement autour de Dunkerque, avec parfois quelques interventions à Lille, Lens, Le Touquet, Boulogne sur Mer, Calais... De même, je m'approvisionne essentiellement auprès de fournisseurs locaux (Terea Flandres, Rubi Tondeuses...) et je privilégie les marques françaises quand je le peux. Il faut défendre et promouvoir notre savoir-faire.

Quelles sont les tendances en matière de création de jardins aujourd'hui ?

Dans les Hauts-de-France, la tendance est depuis quelques années aux jardins méditerranéens avec des végétaux type palmiers, figuiers, eucalyptus ! Il faut dire que, contrairement à ce que l'on croit, nous n'avons plus d'hivers rigoureux depuis bien longtemps. Il a, à peine, gelé cette année par exemple. C'est sans doute les conséquences du réchauffement climatique. Quant aux travaux de maçonnerie, la tendance est toujours au béton imprimé et à la pierre



Face à la crise du Covid-19, Bruno Bocage, 41 ans, a maintenu son activité en renforçant les mesures d'hygiène pour assurer la sécurité de ses salariés. "Le côté positif est que cela deviendra un réflexe pour tous et plus grand bénéfice de l'entreprise" espère-t-il.

bleue, emblématique dans notre région, avec également des entrées de maison en macadam pour 90 % des nouveaux lotissements.



Pour les créations d'espaces verts, Bocage Jardin maîtrise tous types de travaux comme ici, avec cette construction de jeux pour enfants en bois, l'installation d'un gazon de placage ainsi que des travaux de pavage et maçonnerie.

Comment s'organise votre entreprise ?

Je l'ai organisée afin que tous mes salariés soient au bon poste. J'ai ainsi trois chefs d'équipe (1 pour la partie entretien, 2 pour la partie création), 1 assistant technique (que j'ai formé pour m'assister au bureau, mais il est aussi capable d'intervenir sur le terrain dans tous les secteurs, on l'a d'ailleurs surnommé "Passe-Partout"), et 11 salariés (dont 4 dédiés uniquement à la création). Pour ma part, je ne vais pas sur les chantiers car je m'occupe uniquement de la gestion (commercial, comptabilité, social, planning...). J'essaie également d'avoir un management humain, car je suis très proche de mes salariés, nous sommes une entreprise familiale. Résultat, je n'ai aucun turn-over, et la plupart de mes salariés sont présents dans l'entreprise depuis le début ! Un grand nombre a d'ailleurs commencé en apprentissage chez moi car j'adore former les jeunes et leur apprendre le métier. D'ailleurs, je ne juge jamais une personne sur ses diplômes mais plutôt sur sa motivation. C'est déterminant pour moi, car cela permet de donner le meilleur de soi-même. En parallèle, j'accorde également beaucoup d'importance aux réseaux d'entreprises (je suis membre de deux clubs locaux) car cela permet de me tenir informé des marchés et tendances dans la région.

Quelles sont les conséquences du Covid-19 sur votre activité ?

Pour l'heure, il y a peu d'impacts, car nous continuons à travailler. Cela concerne 85 % des effectifs. J'ai toutefois mis en place des procédures de sécurité et d'hygiène renforcées pour les salariés. Par exemple, il y a dans chaque camion du gel hydroalcoolique, des lingettes désinfectantes... De même, j'impose à mes salariés d'être tout seul dans un camion, et de respecter une certaine distance avec les clients. Personnellement, quand je vais chez un client pour faire un devis, je ne sonne jamais à sa porte, ne touche à rien à l'intérieur de la maison et je porte un masque. Aujourd'hui, je ne suis pas trop inquiet pour l'entreprise car nous avons 4 mois de chantiers d'avance, et un mois et



En bordure de piscine, l'entreprise a choisi des plantes à petit développement qui demandent peu d'entretien, type *Choisya ternata*, *Hemerocallis*, *Caryopteris*, *Hosta*, *coeur de Marie*... La terrasse en bois Ipé (bois exotique) est agrémentée de galets noirs et d'un béton imprimé imitation bois.

demi de commandes réservées. Mais, il est plus difficile de se projeter dans quelques mois car on ne sait pas quelle sera vraiment l'ampleur de la crise économique à venir et de son impact pour notre entreprise.

Quelles perspectives aujourd'hui ?

Notre priorité est de reconstruire le bâtiment qui abritait nos bureaux et hangar et qui a brûlé en 2018 suite à un incendie. Cela a été un coup dur pour l'entreprise. J'ai donc dû investir 800 000 € HT dans un nouveau bâtiment de 1 500 m² qui devrait être livré l'an prochain. Sa particularité sera d'être auto-suffisant en énergie car il sera doté de panneaux solaires, ce qui devrait nous permettre de faire des économies. Sa grande capacité permettra également d'abriter notre parc de matériel qui est assez conséquent (3 autoportées, pelles d'1 T et de 2 T, gros Manitou, chargeuses...) et d'une valeur de 700 000 €. Quant au développement de l'entreprise, j'aimerais accroître les travaux de

création notamment en ce qui concerne la maçonnerie. La force de notre entreprise est d'être très bien positionnée sur les travaux complexes que personne ne veut réaliser. C'est le cas d'un jardin confiné dans un patio à Lille que j'ai dû réaliser récemment. Moi, ce que j'aime justement, c'est pouvoir relever des défis et réussir là où mes concurrents renoncent.

Vous définiriez-vous comme un "homme de challenge" ?

C'est vrai car je travaille beaucoup avec des semaines de 70 h. L'an dernier, j'ai tout de même pris 8 jours de vacances en famille, en Turquie. Mais cela faisait quand même 6 ans que je n'avais pas pris de congés. Malgré tout, je prends le temps de vivre, et je consacre tout mon temps libre à ma famille, mon épouse et mes deux enfants. On fait pas mal d'activités ensemble : resto, ciné, balade... et surtout on ne rate jamais le carnaval de Dunkerque !

En bref

- Date de création : août 2003
- Localisation : Dunkerque (59)
- CA : 1 M d'€
- Effectif : 16

Oness
Flowing Water

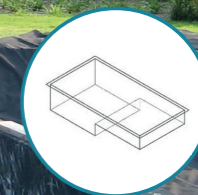
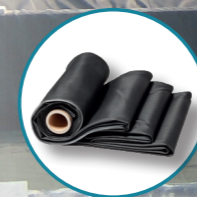
Tél. : +33 (0)3 89 62 10 24
contact@oness.fr
www.oness.fr

BASSINS • À COÛ • D'AGRÈMENTS • DE BAIGNADE • CONTEMPORAIN

ECOLAN

AUGA

agriline



Fabrication
2D & 3D
sur mesure

Stihl : un acteur au cœur de la transformation technologique

Dans un contexte technologique (batterie, robot...) et un environnement de marché en mouvement, amplifié par des consommateurs qui modifient leur mode d'achat et leurs canaux de distribution, "nous sommes en pleine (r)évolution. En effet, après plusieurs dizaines d'années de stabilité, nous sommes au cœur d'une transformation industrielle, économique et commerciale, assortie d'enjeux environnementaux" explique Alexandre Thorn, Président de Stihl France. "Mais in fine, comme notre métier est intimement lié à la nature, c'est une belle opportunité !"

Depuis 3 à 4 ans, on investit beaucoup, plus d'un milliard sur 5 ans", précise Alexandre Thorn, président de la filiale France, "pour la transformation technologique de notre groupe afin de proposer différentes options en matière de batterie et de robot pour répondre à l'attente des utilisateurs. Mais nous poursuivons aussi nos investissements en thermique (injection par exemple) quand cela reste la meilleure solution pour les outils professionnels. Après 90 ans d'expertise dans le thermique, c'est un vrai changement, un réel bouleversement pour nos équipes et nos distributeurs. Nous devons en effet acquérir de nouvelles compétences pour développer nos investissements technologiques sur les batteries et les robots pour élargir notre offre, tout en modernisant nos usines".

Conduire la transformation technologique

"Dans ce contexte", souligne Alexandre Thorn, "notre force, c'est indéniablement que le groupe soit détenu par une famille qui a cette volonté d'investir pour le futur et, depuis peu, tout capitaliser sous une seule marque : Stihl. En 2019, nous avons constaté une légère croissance du groupe dans un contexte de marché complexe, impacté comme en 2018 par la sécheresse et la canicule. En France, nous avons un marché et un CA en croissance et nous en sommes très satisfait. Aujourd'hui, le marché des batteries pèse de 26 à 30 % de notre activité et il croît de



De gauche à droite : Régis Guimont (DGA et Directeur Marketing), Fabienne Rochereau (Responsable Marketing Produits), Amandine Carrier-Buvat (Responsable Communication) et Alexandre Thorn, Président de Stihl France.

20 % par an. Sur le marché professionnel, l'outillage électroportatif est déjà équipé à 60 % de batterie. Mais dans notre stratégie, Stihl conservera les différentes options : motorisation thermique ou à batterie pour

répondre aux besoins des professionnels et leur apporter des réponses adaptées à leurs besoins spécifiques. Les batteries apportent certes des bénéfices en termes de maintenance et d'ergonomie mais elles ne conviennent pas encore à tous les besoins professionnels en termes de capacité, de puissance et de productivité. Notre vocation industrielle et commerciale est de satisfaire tous nos clients tant sur leurs exigences en matière de coupe que d'autonomie. En investissant dans les outils Stihl, ils bénéficieront ainsi de toute l'expertise thermique héritée de la marque, des nouvelles avancées sur les produits à batterie (là aussi l'évolution des cellules ouvrira d'autres potentiels) et des nouveaux robots de tonte iMOW® que nous développons avec nos ingénieurs".

"En matière de performance de nos outils, nous avons opté pour différentes batteries, car nous ne voulons pas faire de compromis entre puissance, autonomie, poids... Tout comme nous recherchons la meilleure adéquation entre l'outil et sa motorisation (à batterie ou thermique) pour répondre aux exigences de notre clientèle professionnelle"

Evoluer vers les services

Face à cette transformation, Stihl doit développer de nouveaux services pour accompagner ces nouveaux produits et leur utilisation. Aujourd'hui, l'évolution des comportements des acheteurs est telle qu'elle impacte la marque et son réseau de distribution alors que pendant près de 100 ans, nous avons bâti notre marque et notre industrie avec son réseau de distribution qui l'accompagnait pour garantir la sécurité et la satisfaction des utilisateurs avec un service de prise en main personnalisée et un SAV. Aujourd'hui, ce modèle de commercialisation évolue car l'autorité de la concurrence a estimé que le fait de contraindre l'acheteur à venir chercher son outil en magasin était abusif. "C'est donc une évolution que nous allons intégrer dans notre groupe, dès 2021, avec un site de e-commerce". Lors de son achat digital, le client aura alors 2 options de livraison :

- à domicile (tutoriel pour le montage et les conseils de sécurité nécessaires à la bonne utilisation de l'outil...)
 - ou le retrait dans un point de vente du réseau pour profiter d'un service "prêt à l'emploi" et de l'accompagnement, en face à face, du revendeur (conseils d'utilisation et de sécurité...).
- C'est là encore une révolution qui est aussi une réelle opportunité pour la marque Stihl et son réseau d'être visible dans ce parcours d'achat en alliant visibilité et achat sur internet et proximité du réseau. Tout l'enjeu de la distribution, historiquement très axée sur le SAV, est de se positionner sur de nouveaux services : financement, productivité et achat ou prise en main des outils, installation et bornage des robots, show-room, stock... pour saisir les opportunités de ce marché en mouvement. Cette évolution n'est pas non plus sans impact sur le modèle économique des distributeurs (ventes de

pièces détachées, SAV...). Par ailleurs, Stihl, c'est aussi une gamme d'EPI (équipement de protection individuelle) qui ne bénéficie pas encore de la réputation que devrait lui apporter ces dernières innovations. Et Régis Guimont, DGA, de conclure "Nous sommes aujourd'hui leader sur le marché français de la batterie. Nous avons enregistré de belles progressions en 2019 et 2020 est aussi prometteuse". Notre démarche digitale devrait nous permettre de toucher de nouveaux clients avec l'ambition d'être la marque de référence "préférée" des jardiniers".

*Cet article a été réalisé avant la pandémie de Covid-19 et ses probables incidences notamment sur l'économie et les entreprises.

AGENCES D'EMPLOI

LA SOLUTION POUR UNE GRANDE SOUPLESSE DANS LA GESTION DE VOTRE PERSONNEL
MISSION INTÉRIM - CDD - CDI

NOTRE EXPERTISE RH POUR LE RECRUTEMENT DE VOS FUTURS COLLABORATEURS H/F

NOS AGENCES
Vert l'interim - Paris - 01 44 68 92 00
Bordeaux interim - Bordeaux - 05 56 00 62 26
Vert l'essentiel - Lyon - 04 37 70 65 40
Toulouse Vert l'objectif - Toulouse - 05 34 25 35 25
Job center Tertiaire - Massy - 01 60 11 42 99

www.vert-objectif.com

Amé Chevassus :

“La Compagnie des Forestiers s'adapte”

Dans le contexte actuel exceptionnel lié à la crise sanitaire du Covid-19, les entreprises de paysage n'ont pas échappé aux difficultés de maintien de leurs activités, afin de respecter les mesures sanitaires (confinement, distanciation). Cependant, pour limiter la casse, les équipes doivent se remettre progressivement au travail. C'est ainsi que la Compagnie des Forestiers (13), entreprise spécialisée dans le génie végétal, a élaboré un Plan de Continuité d'Activité (PCA) dressant un cadre strict de procédures, sur le terrain et au sein de l'entreprise, afin de respecter les mesures sanitaires. Voici donc de quoi vous aiguiller vers la reprise à venir.

Quelles mesures ont été prises pour la poursuite des chantiers ?

Après deux semaines de flottement et de réflexion, pour réorganiser le fonctionnement de l'entreprise, nous avons repris le travail avec des règles drastiques détaillées dans notre PCA, pour lutter, chacun à notre niveau, contre la propagation de la pandémie. Conduisant à une baisse d'effectifs des équipes, il nous a fallu, dans un premier temps, prioriser les chantiers selon différents critères et en avertir les clients. Ainsi, les travaux urgents, circonscrits à une périodicité saisonnière stricte nécessaire (préservation de la biodiversité) ou encore permettant la continuité d'une activité imbriquée, sont prioritaires. Ces clients sont avertis via tous les moyens disponibles (téléphone, SMS, mail, web...) pour leur présenter l'ensemble des mesures qui seront prises au sein de l'entreprise pour assurer la continuité du service. Un planning précis des actions peut, le cas échéant, être défini en commun. Ensuite, il y a les travaux qui constituent une priorité économique pour l'entreprise et qui sont hiérarchisés selon la nature, la complexité des travaux à réaliser, leur faisabilité. Enfin, nous avons défini les travaux non prioritaires, c'est-à-dire pouvant être reportés tout au long de l'année, dès que les moyens seront disponibles et les équipes au complet. Mais, dans tous les cas, la satisfaction de tous les clients reste le maître-mot de notre société, tout sera donc mis en œuvre pour honorer nos contrats.

Quelles mesures doivent être respectées sur les chantiers ?

Tout d'abord, chaque chef d'équipe bénéficie d'un téléphone d'entreprise avec les numéros d'appels d'urgence et ceux des responsables. Nous leur demandons de prendre soin de ces téléphones et d'être joignables en permanence. A ce jour, les effectifs sont limités à un maximum de 4 opérateurs et un conducteur d'engins

présents simultanément sur un même chantier. La durée de la journée de travail est limitée à 6 h 30 sur chantier jusqu'à nouvel ordre. En amont des chantiers, une préparation stricte des phasages de chantiers est réalisée par les chargés d'affaires et chefs de chantier, prenant en compte les distances et mesures réglementaires à respecter entre chaque opérateur. Les délais de réalisation des opérations par chantier prennent en compte les effectifs techniques réduits sur site et seront donc adaptés et allongés en conséquence. Une prise de contact avec le client (maître d'ouvrage ou d'œuvre, CSPP) permet de s'assurer que ces conditions peuvent être respectées en fonction de la co-activité sur chantier. En cas d'impossibilité, l'entreprise fera valoir son droit de retrait. De plus, les opérateurs de chantier doivent venir récupérer à l'entreprise leurs EPI et matériels de chantier personnels, qu'ils achemineront sur les lieux de travail avec leur véhicule. Equipé de gants à usage unique, le chef d'équipe prépare avec son chef de chantier l'outillage, les machines et les divers approvisionnements communs, qu'il chargera dans le véhicule de la société. Aussi, étant donné que plusieurs salariés ne peuvent pas se trouver dans le même véhicule pour respecter les mesures barrières, une solution mixte est mise en place, entre individualisation du véhicule de société et utilisation des véhicules personnels (indemnités en IK-indemnité kilométrique) pour les autres collaborateurs, afin de se rendre sur les chantiers. Chaque matin, un rappel quotidien est fait par les responsables de chantier (1,5 m de distance à minima, pas d'échanges de machines ni d'outillages, marquage des véhicules).

... et sur le site de l'entreprise ?

Premièrement, toutes les personnes pouvant télétravailler le font. Pour les actions non délocalisables, et en cas de présence nécessaire sur le site, une rotation des



Pour Amé Chevassus, président de la Compagnie des Forestiers, “il est nécessaire de mettre en place des règles drastiques d'intervention sur les chantiers et de fonctionnement au sein de l'entreprise pour lutter, chacun à notre niveau, contre la propagation de la pandémie”.

effectifs sera mise en place pour respecter un nombre minimum de personnes par pièce (1 personne pour moins 12 m², 2 personnes de 12 à 24 m²...). En outre, le nombre maximal de salariés présents sur le site en même temps sera plafonné à 7 (ce qui correspond à 25 m²/personne présente). En fonction de l'évolution de l'épidémie, il pourra être envisagé d'échelonner et de décaler les horaires de prise de postes et de fait, d'élargir les horaires d'ouverture habituels de l'entreprise pour éviter que les personnes ne se croisent. Beaucoup d'autres mesures sont détaillées dans le PCA et l'accueil des visiteurs est, par ailleurs, interdit. Ainsi, cela doit nous permettre de protéger nos collaborateurs et de poursuivre notre activité, tout en participant à lutter contre la propagation de ce virus.

*Pour consulter l'intégralité du PCA de la Compagnie des Forestiers, cliquez ici

Les mélanges de bulbes à fleurs ont la cote !

A première vue, voici un calcul très facile : des bulbes à fleurs magnifiques + des bulbes à fleurs magnifiques = un mélange magnifique ! Mais ce n'est pas aussi simple... Pour proposer un mélange de bulbes à fleurs réussi à vos clients, l'association des couleurs et des hauteurs doit être équilibrée. De plus, pour une longue période de floraison, il faut mêler des variétés à floraison précoce et des bulbeuses fleurissant plus tard, prenant alors la place les unes des autres, sans se gêner !

De l'inédit, de la profusion... mais jamais ossez !

L'offre variée en mélanges de bulbes à fleurs que propose Verver Export est unique depuis déjà de nombreuses années, avec des associations pour les différents espaces verts. Un équilibre parfait entre les couleurs, les périodes de floraison, la durabilité et plus encore... Les possibilités sont innombrables mais doivent toutefois être réalisées avec un certain savoir-faire.

Testés et approuvés !

Chez Verver Export, les mélanges de bulbes à fleurs sont testés dans le jardin d'essais, mais aussi en pratique chez des clients. Car les différentes zones climatiques où se trouvent les clients de Verver Export influent sur les performances d'un mélange de bulbes à fleurs. Parfois, les associations se développent moins, parfois ils deviennent plus hauts ou, comme en Scandinavie, la floraison des différents mélanges est plus rapprochée dans la saison. Une expérience de longue haleine et le savoir-faire d'une équipe créative, sous la houlette de Tijmen Verver et de Jacqueline van der Kloet, permettent de présenter des nouveautés chaque année.



Les tulipes sont dans le top 3 des bulbes les plus populaires. Le mélange Verver Gloria combine 9 tulipes différentes, dans les tons blancs, roses et violets.



Pour vos clients, les bulbes célèbrent l'arrivée du printemps. Aussi faut-il les associer avec goût et expertise, pour une floraison étalée et une association de couleurs réussie. Ici, le mélange Verver Jasperina dans les tons jaunes, blancs ou même bleus, crée un superbe résultat.

Utilisations

Les mélanges de bulbes à fleurs sont généralement utilisés pour assurer un spectacle annuel dans les massifs ou dans de grands bacs dans les endroits visibles du jardin. Mais également dans les villes, aux endroits où de nombreuses personnes passent tous les jours et peuvent suivre le développement de ces petits coins de nature colorée. Certains clients choisissent chaque année une nouveauté du catalogue. Ils aiment le changement et veulent être les premiers à essayer les nouvelles créations. D'autres préfèrent les associations qui ont déjà fait leurs preuves depuis de nombreuses années. En France, les mélanges de bulbes à fleurs sont souvent combinés avec des bisannuelles comme les myosotis, les pensées et les pâquerettes. Pour la Scandinavie, ce n'est pas possible. Là-bas, on choisit un mélange qui fleurit le plus longtemps possible et qui est, en outre, résistant au froid hivernal. Un des favoris est, par exemple, Ille et Vilaine, que ce soit en tant que mélange pour les massifs, que pour la plantation mécanisée.

La tulipe populaire !

Les mélanges les plus populaires comportent toujours des tulipes. La tulipe évoque dans les espaces verts et les jardins un salut printanier important et caractéristique de cette saison. Peu importe le pays, partout en Europe, la tulipe tient le premier rôle. Heureusement, plus de 80 % des mélanges du nouveau 'Catalogue Mélange' de Verver Export contiennent des tulipes !

Et pour celui qui n'arrive pas à choisir, il y a toujours le Mix Tutti Frutti composé uniquement de tulipes aux nombreuses formes et couleurs !

Aussi, voici plusieurs mélanges performants : 'Ville d'Auxerre', 'Ville de Riom', 'Spring Fair', 'Bavaria', 'Spectacle de Couleurs', 'Isabelle', 'Love me Tender', 'Spielzeugstadt Sonneberg', 'Guilherand-Granges' et 'Dear Mother'.

Les avez-vous déjà essayés ?

Une terrasse sobre et chic !

Localisée dans la Marne, Artopia aménage, chaque année, des parcs et jardins, aussi bien pour des particuliers que des résidences, hôtels, entreprises et collectivités. Focus sur la rénovation d'une cour privée située à Reims.



La plupart des plantations réalisées sont hors-sol : des jardinières noires en acier laqué (découpe laser) ont été conçues sur mesure pour intégrer de façon discrète et raffinée le logo de l'hôtel.

Créée il y a 4 ans, Artopia résulte de la fusion de l'entreprise Benoît Cossenat, située à Châlons-en-Champagne, et de l'antenne Espaces Verts de CTP Henry-Julliot, basée à Reims. Avec un bureau d'étude dans chaque site, Artopia travaille pour des privés et particuliers (15 %), ainsi que pour des marchés publics (75 %), à la fois en création (60 %) et en entretien (40 %).

En bref

- Date de création : 1991
- Siège social : Châlons-en-Champagne (51)
- CA : 9 millions d'euros
- Effectif : 80

Les équipes d'Artopia se déplacent principalement dans la Marne pour les projets privés, mais peuvent se rendre jusqu'à Lille, Strasbourg ou la région parisienne pour les projets publics. L'effectif de 80 personnes est principalement géré par deux responsables (entretien et création) qui pilotent plusieurs conducteurs de travaux, eux-mêmes amenés à gérer les équipes sur le terrain. "Nous embauchons beaucoup en ce moment et il s'avère difficile de recruter des candidats à long terme et passionnés par leur métier. Raison pour laquelle nous passons par une agence d'interimaires qui effectue un premier tri avant de nous envoyer des candidats", explique Xavier Martin, chargé d'affaires chez Artopia. Forte de plus de 25 ans d'expérience, l'entreprise cherche à promouvoir des entreprises françaises et les circuits courts auprès des architectes

et des particuliers. Son objectif : porter les notions du développement durable avec des produits performants et conseiller au mieux ses clients.

Le projet

Le chantier situé à Reims a été réalisé pendant l'hiver 2018 lors de la rénovation d'un hôtel. L'intégralité de l'étude a été effectuée par un architecte, puis différents corps de métier sont intervenus pour rénover les intérieurs et le patio de l'hôtel. "Nous avons été missionnés pour recréer une cour intérieure composée d'une terrasse ponctuée de jardinières", raconte Xavier Martin. La principale contrainte du chantier était l'accessibilité du patio, situé entre les bâtiments eux-mêmes en travaux. Il a également fallu prendre


en compte la co-activité pour réaliser le chantier sans gêner l'avancée des autres prestataires. Le patio donne un accès direct sur des chambres PMR et sur le restaurant. Constitué d'une dalle béton dégradée, le sol a été démolé afin de gérer des pentes (entre 1,5 et 2 %) accessibles aux PMR, jusqu'aux seuils existants.

Une terrasse minérale

La réalisation de la terrasse a nécessité trois semaines de travail. Un fond de forme a été réalisé au préalable avec un géotextile, puis 10 cm de grave 0/20 concassée et compactée. Le choix de lames en résine minérale a été fait, finition "Grain fin chêne cuivré", avec un coloris brun chaleureux de chez Ansysyears pour réaliser la terrasse. Ce type de lame offre la particularité d'être totalement inerte : les lames ne se déforment pas avec le temps, contrairement aux lames de bois composite, tout en ayant l'aspect du bois, avec un grand choix de finitions. Constituées d'un mélange de polyuréthane élastomère, poussière de



Des treillis noirs en acier, traités par cataphorèse et thermolaqués, boulonnés sur des poteaux en acier fixés au sol, servent d'écran visuel pour masquer les groupes de refroidissement mais aussi de support à des Clematis armandii.





PRIX DU JURY officiel 2019 *

APPEL A CANDIDATURE

FESTIVAL DES JARDINS

DE LA CÔTE D'AZUR

3^e Édition DU 27 MARS AU 28 AVRIL 2021
Sur le thème «Jardins d'artistes»
Lancement du concours de créations paysagères Jusqu'au 10 Juillet 2021

17 Projets sélectionnés
4 Prix décernés | 6 Sites prestigieux

* « D'une rive à l'autre » par Sylvère FOURNIER de Passion Jardin
 Crédit photo : C. Moirenc - CRT Côte d'Azur France

ANTIBES CANNES GRASSE MENTON NICE MONACO

Dossier de candidature et renseignements sur : FESTIVALDESJARDINS.DEPARTEMENT06.FR

DEPARTEMENT06 ALPES-MARITIMES DEPARTEMENT06 CÔTE D'AZUR FRANCE

Pierre et fibres de verre, ce revêtement est à la fois durable, imperméable, facile d'entretien et antidérapant, contrairement au bois. Il ne nécessite qu'un balayage mensuel et un brossage annuel à l'eau claire. Le polyuréthane élastomère coulé sur le dessus de la lame permet de recréer l'aspect du bois naturel. Des trappes de visites ont également été réalisées pour accéder au vide-sanitaire. Fabriquées à partir de matériaux recyclables, les lames de terrasse (176 x 3 600 x 32 mm) ont été fixées sur des lambourdes en pin traité classe 4 avec des vis inox disparaissant totalement dans la surface de la lame et apportant un aspect esthétique à l'ensemble de la réalisation. Les lambourdes sont posées sur des plots réglables Jouplast tous les 80 cm. Ils permettent de régler l'altimétrie et de garder un espace libre sous le bois assurant une bonne ventilation. Un joint de quelques millimètres entre chaque lame assure l'écoulement des eaux pluviales dans le sol.



La principale contrainte pour les équipes d'Artopia était l'accessibilité au patio et l'exiguïté des lieux, avec une co-activité importante, nécessitant de ne pas gêner l'avancée du chantier par les autres prestataires. L'organisation était donc millimétrée.

Une végétation hors-sol

Des jardinières noires avec découpe laser (150 x 50 x 50 cm et 100 x 50 x 50 cm) apportent une touche de végétation sur la terrasse. Elles ont été fabriquées sur mesure par Marne Métal Concept en acier laqué avec le logo de l'hôtel discrètement découpé. Au total, 200 vivaces et arbustes

ont été plantés, tels que des *Fargesia rufa*, *Abelia grandiflora*, *Choisya ternata*, *Calamagrostis acutiflora*, *Stipa tenuifolia*, *Nandina domestica*, *Pachysandra*, *Salvia officinalis* 'Tricolor', quelques euphorbes et du romarin couvre-sol. Des treillis noirs en acier traité par cataphorèse et

thermo-laqués camouflent les groupes de refroidissement. Ils ont été boulonnés sur des poteaux en acier fixés au sol et servent de support à des *Clematis armandii*. L'ensemble des végétaux est arrosé régulièrement par un agent d'entretien.



Les lames de terrasse (176 x 3 600 x 32 mm) sont fixées sur lambourdes (pin traité classe 4) à l'aide de vis inox discrètes. Ces lambourdes sont posées sur des plots réglables Jouplast tous les 80 cm.



Le revêtement est en lames de résine minérale, finition "Grain fin chêne cuivré", de chez Anysyears. Ces lames ne se déforment pas avec le temps, contrairement aux lames de bois composite, tout en ayant l'aspect du bois, avec un grand choix de finitions.

Travaux de génie écologique : lutter contre les inondations

À Auriol (13), le petit fleuve côtier Huveaune, contraint dans un lit étroit par la pression urbaine, a profité d'importants travaux engagés pour lutter contre l'érosion de ses berges et le risque inondation. Un chantier complet, dont la partie végétale a été réalisée par la Compagnie des Forestiers, qui a mis en œuvre son savoir-faire et son expertise en matière de génie végétal.

Avec des crues hivernales de plus en plus importantes et parfois meurtrières, comme celles qui ont touché le Sud de la France en décembre dernier, les projets de renaturation des cours d'eau en milieux urbains et périurbains sont de plus en plus nombreux. A l'image de ce cas d'école : la restauration des berges de l'Huveaune sur 850 ml, dans le cadre de l'aménagement plus vaste du parc de la Confluence, en plein cœur de la ville d'Auriol. Des travaux d'envergure ont alors été menés par la Compagnie des Forestiers, entreprise spécialisée dans les travaux de génie végétal, basée à Lambesc (13). Nettoyage du site et arrachage de plantes invasives, terrassements importants, installation de 50 ml de fascines de saules, 35 ml de lits de plants et plançons et 60 ml de couches de branches à rejets, plantations, hydroseeding, mais aussi réalisation de platelages bois et d'allées en stabilisé... Bref, un chantier plus que complet, mettant en valeur le savoir-faire et l'expertise de cette entreprise !



Les travaux ont débuté par les terrassements, avec plusieurs milliers de mètres cubes déplacés, afin d'offrir plus d'espace de divagation au fleuve, permettant alors de limiter les inondations.

D'importants terrassements pour redonner de la place au fleuve

Comme nous l'explique Stanislas Michalon, responsable développement de la Compagnie des Forestiers, "pour gérer le risque inondation, le principe est de redonner de la place au fleuve. En effet, de nombreux

remblaiements passés, dus à la pression urbaine et agricole, ont considérablement réduit le lit de l'Huveaune, entraînant des risques accrus d'effondrement des berges et d'inondations. Pour que le fleuve puisse s'épancher de part et d'autre, d'importants terrassements ont donc été réalisés pour élargir le lit mineur et moyen, passant de 4 à 5 m de large à 20 à 30 m. En tout, ce sont plusieurs milliers de m³ de terre qui ont été

déplacés par l'entreprise Vinci Terrassements en charge de ce lot, à l'aide d'une pelle Volvo de 26 t et un Bull chenille Caterpillar".

Et Jean-Marc Fournier, chef de chantier pour la Compagnie des Forestiers, d'ajouter : "un 'couchage des berges' du lit mineur initial a également été réalisé, c'est-à-dire un reprofilage pour retrouver des pentes plus douces. Ce nivellement plus fin s'est fait à l'aide de notre pelle Hitachi de 13 t,

nida gravel®

Épaisseurs : 30 ou 40 mm
Dalles : 2400 x 1200 mm
1200 x 1600 mm
1200 x 800 mm

- ◆ Dimensions adaptées à tout chantier
- ◆ Existe en blanc, noir, gris, beige, rose
- ◆ Pose rapide et facile
- ◆ Recyclable

Parkings perméables
en graviers ou en gazon

nida grass®

Dalles : 500x500 mm / Épaisseur : 40 mm

- ◆ Dalle pour gazon ou graviers
- ◆ Existe en vert ou en noir
- ◆ Forte résistance
- ◆ Pose rapide et facile
- ◆ Rendu esthétique et peu d'entretien

nidaplast
environnement

www.nidaplast.com
environnement@nidaplast.com

NIDAplast - Profession Paysagiste - 01/2020

les chantiers de génie végétal nécessitant souvent l'intervention de ces engins d'envergure. A proximité des propriétés privées, l'espace disponible était parfois très restreint : dans ce cas-là, les berges présentent un profil plus raide, soutenues par des dispositifs de génie écologique plus conséquents"

Sécurisation des berges : des techniques multiples

Une fois les terrassements effectués, il s'agissait de sécuriser les nouvelles berges ainsi reprofilées, c'est-à-dire les fixer. Car un sol nu n'est pas capable de lutter face aux aléas d'un fleuve. L'un des meilleurs moyens est alors de faire appel à des techniques de génie végétal, qui jouent plusieurs rôles :

- **le système racinaire des végétaux fixe la terre** et protège les berges de l'érosion due aux montées et descentes des eaux ;
- **les végétaux assurent la renaturation écologique** du fleuve par l'installation d'une flore adaptée, qui permet de développer la biodiversité et de recréer des milieux humides stables aujourd'hui rares et menacés.

Ainsi, comme le souligne Jean-Marc Fournier : "différents dispositifs de protection des berges ont été mis en place en fonction des enjeux environnants, liés aux usages et aux équipements à proximité, et variant donc selon le degré de pente créée :

- tout d'abord, des fascines de saules : celles-ci prennent place au pied des berges et assurent la base de leur tenue. Cette technique suffit lorsque la pente est faible, mais peut être combinée à d'autres techniques de génie végétal en cas de dénivelé plus fort. Elles sont composées de branches vivantes et inertes de saules, entrelacées derrière des pieux en bois battus à refus, à l'aide d'un BRH (brise roche hydraulique) fixé à notre pelle de 13 t et d'une cloche de battage (méthode "classique" pour ce genre de travaux en rivière) ;



Pour réaliser des couches de branches à rejet, des fagots de branches sont d'abord disposés sur la berge décompactée, puis recouverts de terre végétale. Ensuite, un géotextile est déroulé, tendu et fixé par des pieux (1 U/m) reliés entre eux par un laçage en fil de fer.

- ensuite, au niveau de zones plus sensibles, comme les coudes de l'Huveaune soumis à des forces hydrologiques plus importantes, nous avons mis en place des couches de branches à rejet. Le principe est de coucher sur les berges des branches vivantes capables de faire des rejets. Pour cela, on commence par décompacter la berge, puis on y dispose les fagots de branches et on recouvre de terre végétale. Un géotextile est ensuite déroulé : on le tend et on vient battre des pieux à raison d'une unité par mètre. Enfin, les pieux sont reliés avec un laçage en fil de fer et à nouveau battus, ce qui permet de plaquer encore davantage le géotextile au sol. Les branches de saules, du fournisseur Saules et Eaux, sont prélevées en milieu naturel (soumis à autorisation) et proviennent de la région méditerranéenne ;
- enfin, quand les berges étaient très raides, par exemple au niveau du terrain de football pour assurer une protection accrue en cas d'inondation, ce sont des lits de plants et plançons qui ont été mis en œuvre. Pour les constituer, un coffrage est d'abord installé pour maintenir une natte coco accueillant de la terre, afin de créer un 'boudin' de 50 cm de diamètre. Une fois la terre apportée, la natte est repliée, ses bords sont joints grâce à des agrafes métalliques et le coffrage est enlevé. Entre chaque boudin ainsi créé et disposé en escalier, des plants de saules sont installés pour renforcer la fixation du dispositif".

La végétalisation des berges

Pour optimiser la fixation des terres, les abords du lit mineur et le lit moyen ont été végétalisés selon les différents gradients hydromorphiques. Car, rappelez-vous, un sol nu est un sol instable ! "Au pied des berges, et donc à moitié dans l'eau, nous avons planté des végétaux héliophytes : carex, joncs, iris des marais, menthes aquatiques, salicaires, massettes... Ils sont tout simplement plantés dans le substrat recouvrant le fond du lit. Pour les fascines, les couches de branches

à rejet et les lits de plançons, ce sont des saules arbustifs ne mesurant pas plus de 3 à 4 m de haut qui ont été installés. Ceux-ci sont souples et peuvent se coucher sans se casser, protégeant ainsi les berges lors de crues. Ce sont des boutures qui ont été prélevées au niveau de rivières du territoire environnant. Tout comme pour les sureaux, cornouillers ou troènes installés sur les berges non immergées de façon permanente, et qui ont été choisis pour leur capacité à se multiplier facilement. Plus loin du lit mineur, et donc rarement les pieds dans l'eau, prennent place des frênes, érables, tilleuls, micocouliers ou encore des hêtres aux endroits les plus frais. Ils ont été

FICHE TECHNIQUE

- Projet Gemapi
- Maîtrise d'ouvrage : SIBVH (Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune) et Ville d'Aubagne
- Maîtrise d'œuvre : Riparia ; BET hydrologie mandataire ; VDI, BET VRD ; HTV, BET Hydrologie ; Ecomed, BET Biologie ; Atelier Mira, paysagiste-concepteur pour les espaces publics
- Entreprise lot terrassement : Vinci Terrassements
- Entreprise génie écologique et plantations/ouvrages bois espaces publics : la Compagnie des Forestiers
- 850 ml réaménagés
- Techniques de maintien des berges : 50 ml de fascines de saules, 35 ml de lits de plants et plançons, 60 ml de couches de branches à rejets
- Recréation de la ripisylve : 1 950 arbres et arbustes en godets forestiers de 19 essences différentes, 200 baliveaux 6/8 avec tuteurage tripode, 2500 héliophytes de 17 espèces différentes et 800 boutures
- Stabilisation des berges : 7 300 m² de géotextile biodégradable, ensemencement hydraulique sur 10 300 m²

installés en plants forestiers, facilitant leur adaptation au milieu" poursuit Jean-Marc Fournier. A noter que les protections anti-gibier ne sont pas adéquates au bord de rivière : celles-ci peuvent, lors des crues fréquentes, retenir des débris et matières entraînant alors un risque de colmatage du sol et donc d'étouffement des jeunes plants. Aussi, un hydroseeding a été réalisé sur plus de 10 000 m² : l'entreprise, qui réalise fréquemment ce type de prestations, possède le matériel spécifique (cuve de 1 000 L et lance) pour projeter de façon hydraulique un mélange de semences et de mulch. Deux mélanges grainiers ont été ainsi appliqués pour s'adapter à une présence d'eau plus ou moins fréquente : l'un pour les pieds de berge et les risbermes, l'autre pour les berges et les talus.



En pied de berge, des végétaux héliophytes (carex, joncs, iris des marais, menthes aquatiques, salicaires, massettes...) permettent de fixer la terre. Puis, ce sont des saules arbustifs (H : 3 à 4 m) qui stabilisent les talus.

Un aménagement complet et éprouvé

Alors que quelques mois venaient de s'écouler depuis la fin des travaux (mars à août 2019), les crues hivernales ont sévi. Mais comme le confie Jean-Marc Fournier : "la restauration de l'Huveaune a montré son intérêt : le lit moyen recréé a été inondé, avec une montée des eaux très rapide et importante. A Auriol, cela n'a causé aucun

dégât matériel, alors qu'en aval, sur des parties qui n'ont pas été renaturées, les dommages ont été nombreux". Et Stanislas Michalon de conclure : "une fois les travaux de stabilisation finis, nos équipes ont également installé du mobilier et de la signalisation (bois) le long du parcours pédagogique du parc de la Confluence, faisant de ce chantier

une belle carte de visite pour l'entreprise !". Un aménagement donc bien réalisé, faisant appel à des techniques de génie végétal qui seront de plus en plus sollicitées à l'avenir face au changement climatique, qui entraîne des intempéries exceptionnelles de plus en plus fréquentes.



Pour réaliser les 10 000 m² d'enherbement par hydroseeding, l'entreprise a son propre matériel : une cuve de 1 000 L et une lance. Cette technique est en effet courante sur les chantiers de génie écologique.

LE SYSTEME TECHNISEAL®, LA SOLUTION GLOBALE POUR L'ENTRETIEN ET LA PROTECTION DURABLE DES PAVES ET DALLES DE BETON EN MILIEU RESIDENTIEL ET COMMERCIAL

1 DETACHER

NETTOYANT DEGRAISSANT • DEROULLANT • NETTOYANT DE TACHES ORGANIQUES • NETTOYANT DEGRAISSANT PROFESSIONNEL

2 NETTOYER

SHAMPOING • NETTOYANT D'EFFLORESCENCE • NETTOYANT ANTI-VOILE • NETTOYANTS MULTI-USAGES

3 PROTEGER

PROTECTEURS : EV • IN • CE • WR7

Pour plus d'information sur nos produits visitez techniseal.com
 administrationdesventes@techniseal.com 02-47-26-41-41

Depuis plus de 35 ans, des milliers d'experts-paysagistes à travers le monde font confiance aux produits Techniseal®. Qu'il s'agisse de protéger une nouvelle installation, ou de rajeunir une surface plus âgée, les nettoyeurs et scellants ProSeries garantissent des résultats aussi magnifiques que durables.

EPI : normes et nouveautés

La sécurité et le bien-être des ouvriers doivent être une priorité pour les entreprises d'espaces verts, notamment pour prévenir l'usure professionnelle et les accidents du travail. Cela passe par des Equipements de Protection Individuelle (EPI) de qualité et adaptés aux métiers du paysage conformément aux normes en vigueur, où le travail en extérieur, les intempéries et les engins lourds et coupants ne sont pas sans risque pour les jardiniers. Retour sur les bonnes pratiques et les nouveautés en matière d'EPI.

Les métiers liés aux espaces verts (jardiniers, élagueurs...) sont des métiers physiques, où de multiples risques pèsent sur la santé et la sécurité des salariés. Utilisation de matériels motorisés lourds, bruyants et coupants (tronçonneuse, élagueuse, rotofil), postures contraignantes répétées et prolongées (désherbage, tonte, coupe-bordures...), conditions météorologiques parfois mauvaises (pluie, froid, gel, neige, brouillard, canicule...), le corps est mis à rude épreuve. Sans oublier les risques liés aux lieux d'intervention (trafic routier, travail en hauteur) et "le manque de visibilité, notamment pour les travaux de nuit ou en zones difficilement identifiables" souligne Bérénice Monteil, responsable relations publiques de Husqvarna. Ainsi, en accord avec le code du travail, pour respecter la sécurité des salariés et prévenir l'usure professionnelle, les employeurs doivent fournir des EPI de qualité à leurs salariés, tout en s'assurant qu'ils sont bien portés. Dans cette optique, les fournisseurs innovent pour vous proposer des équipements plus légers, améliorant le confort de l'utilisateur, tout en présentant un design étudié, pour travailler avec style !

Recommandations pour le bon port des EPI

- Une analyse préalable des risques qui, comme le rappelle Henri Milhe-Poutingon, directeur commercial de Solidur : "permet

Le port des EPI : une obligation !

En conformité avec le code du travail (article L4122-1), l'employeur a une obligation de sécurité à l'égard de ses salariés. En cas d'expositions à des nuisances physiques, comme c'est le cas dans le secteur des espaces verts, l'entreprise doit mettre gratuitement à disposition des ouvriers des EPI adaptés et veiller à leur bonne utilisation. Le salarié doit absolument porter les équipements de sécurité pour remplir ces activités.

de travailler en sécurité. Les formations sur les protections collectives et individuelles sont, à ce titre, particulièrement bénéfiques pour les entreprises de paysage. Aussi, même si le port d'EPI limite les risques, il ne faut pas oublier que l'on ne peut pas se protéger à 100 % et qu'un EPI ne remplace pas une bonne pratique !". Serge Masset, ingénieur spécialiste pour la 'Protection Individuelle' de 3M précise : "en effet, l'EPI n'est pas là pour limiter les risques, mais bien pour limiter les conséquences du risque. Pour déterminer les EPI adéquats, il faut hiérarchiser les risques qui sont nombreux : risques de coupures/lacérations (mains, visage, jambes) par outil manuel ou mécanisé ; risques de chute ; risques auditifs ; risques de chocs (branches, matériel de jardinage...); risques respiratoires (poussières de bois, pollen, produits chimiques) ; risques oculaires (poussières, projections de particules) ; troubles musculo-squelettiques (posture, gestes...) et risques biologiques (morsures d'animaux, piqures insectes...)"

- Une nécessaire prise d'habitude du port des EPI, "même si cela paraît gênant au départ" souligne Marine Elek, chargée de 'Marketing & Communication' chez Rostaing. Celle-ci ajoute : "il faut habituer son cerveau le temps nécessaire pour, qu'ensuite, le fait de sentir ses mains nues au travail, par exemple, soit perçu comme une alerte, une gêne".
- Un port intégral de l'ensemble des équipements de sécurité (veste + pantalon) est vivement recommandé afin de limiter au maximum les risques. Il ne faut pas se limiter uniquement à un seul équipement ou vêtement, la protection ne sera pas optimale.
- Des vêtements adaptés à l'utilisation visée : les propriétés ne sont pas les mêmes en fonction de l'activité réalisée "par exemple, ne pas utiliser des EPI destinés au grand public pour un usage strictement professionnel, ou encore des protections conçues pour un usage unique pour une utilisation à plein temps" rappelle Cécile Goardon, chef de marché services et accessoires forêt de Husqvarna. Et



Il ne faut pas oublier le style : la gamme Naturtech Life de Molinel propose une association de noir technique et de kaki contemporains, avec une touche de jaune moutarde, pour apporter modernité, en accord avec l'environnement extérieur.

Serge Masset d'ajouter : "il faut également s'assurer de la bonne compatibilité entre EPI lors du port de plusieurs d'entre eux. De plus, il est important d'impliquer dès le début l'utilisateur dans le choix de l'EPI et de le former à son utilisation et à son entretien".

- Un entretien régulier, pour que les équipements soient efficaces. A l'instar du nettoyage, notamment pour les vêtements anti-coupures afin de préserver les fibres. Dès la moindre déchirure, le vêtement doit être changé.

T-shirt, vestes et pantalons

Au niveau vestimentaire, le choix est très large parmi les nombreuses gammes proposées par les différents fournisseurs. La plupart d'entre eux présentent des produits ou tenues complètes intégrant des "petits plus" qui font la différence, en proposant avant tout sécurité et fonctionnalité, pour un confort de travail optimisé. On peut citer :

- la ligne Naturtech Life de Molinel qui répond, comme l'explique Sébastien Diphile, "aux fonctionnalités 'métiers' attendues par les paysagistes, tout en valorisant le porteur avec un style affirmé. Tout d'abord, les tissus sont plus légers et plus souples afin d'offrir une meilleure liberté de mouvements et une gestuelle précise. Nos pantalons et bermudas bénéficient de grandes poches frontales, renforcées en tissu polyamide armuré noir et facilement accessibles, pour y placer des gants ou du petit outillage. Un empiècement d'aisance à l'entrejambe permet de mieux répartir la traction exercée sur le tissu au quotidien. De plus, notre pantalon technique propose un réglage double position au niveau de la plaque de protection des poches genouillères permettant d'équiper le maximum de porteurs. Toutes nos pièces de haut proposent des renforts en polyamide sur les zones sollicitées (coudières, bas de manches, renforts de poches). Notre veste et notre gilet matelassés offrent de multiples fonctionnalités (grandes poches basses, poche carnet et poche Smartphone, grande poche accessible dans le dos pour les gants). Aussi, la veste Softshell 0576 offre une protection adéquate contre le froid (norme EN 14058), ou la parka 0577 contre les intempéries (norme EN 343). Enfin, d'un point de vue technique, de nombreux 'réglages' sont possibles : bas de jambe élastiques du pantalon technique, manches retroussables sur la chemise, bas de manches resserrables sur la parka ou la veste softshell...";



© Solidur

Pour les travaux d'élagage et de bûcheronnage, Solidur propose le pantalon Authentic 3A, premier pantalon au monde certifié classe 3 - 28 m/s (norme EN 381), et donc extrêmement résistant aux coupures de scies à chaînes.

- la veste et le pantalon de débroussaillage Technical High Viz de Husqvarna, qui propose diverses gammes de vêtements de protection répondant à tout type de travaux et d'usages (extrême, à plein temps, fréquent). "La veste propose un rembourrage sur les épaules (confort amélioré pour le port du harnais et de la débroussailluse) et les hanches pour une meilleure protection. Les vêtements sont dotés d'une haute visibilité (classe 3 avec port combiné veste/pantalon)" relate Cécile Goardon. Sans oublier la gamme Technical Extreme, dédiée aux bûcherons, et la gamme Technical Extreme Arbor à destination des arboristes, dans lesquelles on retrouve des pantalons équipés de protection anti-coupure légers et confortables (6 couches de longues fibres synthétiques qui stoppent la chaîne dès que la machine entre en contact avec la protection) ;
- le pantalon spécialement conçu pour le bûcheronnage de Solidur, société qui propose, entre autres, des équipements protégeant des coupures de scies à chaînes. "C'est le premier pantalon au monde certifié classe 3 -28 m/s (norme EN 381), qui a reçu le trophée d'argent au salon 'Expoprotection' 2018. Extrêmement résistant aux coupures, il est adapté pour les travaux d'élagage et de bûcheronnage nécessitant l'emploi de tronçonneuses" complète Henri Milhe-Poutingon.



© Husqvarna

Le port simultané de la veste et du pantalon de débroussaillage Technical High Viz de Husqvarna permet d'obtenir la classe 3, niveau de visibilité le plus élevé, tout en assurant un maximum de confort à l'utilisateur.

Les gants et chaussures

"Concernant la protection des mains (qui sont le premier outil des paysagistes !), les principaux risques auxquels sont exposés les paysagistes sont les troubles musculo-squelettiques (TMS), les lésions physiques des mains dues à la manipulation de matériel,

BUGNOT 55

Un constructeur à votre écoute

Une large gamme de broyeurs de branches et végétaux



www.bugnot.com

Chauvency-Saint-Hubert

55600 MONTMEDY

Tél : (33) 03 29 80 13 32

Fax : (33) 03 29 80 23 63

E-mail : bugnot55@bugnot.com

de certains végétaux ou d'objets contondants comme le verre, lors de nettoyage par exemple. Mais aussi le froid pouvant provoquer des engelures. De plus, le port de gants limite le risque de souillure pour optimiser l'hygiène des mains et se protéger des produits chimiques" ajoute Marine Elek, chez Rostaing, société qui fabrique des gants de protection dont les normes de protection (mécanique, chimique, thermique...) sont certifiées par des laboratoires indépendants et qui répondent à la nouvelle réglementation européenne. "Nos gants intègrent des matières et technologies permettant de combiner confort et sécurité (expertise des épaisseurs, mousse Poron® réducteur-fatigue et absorbeur des chocs, technologie agrippante, anti-coupure...), mais aussi fonctionnalité grâce à un 'leash' (lanière) pour ne pas les perdre, ou une fonction tactile pour ne pas louper l'appel d'un client. Ainsi, les gants peuvent être très fins, proches de la main et anti-transpirants, pour mieux réaliser les travaux de précision et donner l'impression à son porteur de ne pas en avoir. D'autres gants sont plus épais, car plus résistants. C'est le cas du gant Clôture, tout cuir, unique sur le marché, qui présente une protection maximale à l'abrasion, déchirure et perforation. Celui-ci est doté d'un tissu technique innovant : le tissu Ripstop, composé de 3 couches (couche anti-griffure, puis membrane imperméable et respirante). D'autres gants proposent des renforts aux paumes avec des matières spécifiques absorbant les vibrations pour limiter les TMS". De son côté, Solidur offre également une gamme de gants 'spécial piquant' ; par exemple pour la taille des rosiers et arbustes épineux : "ils sont dotés d'une protection 4/4 résistante à la perforation sur la paume, les doigts et le dos de la main. Mais aussi des chaussures haute-protection pour préserver les pieds de l'écrasement et d'éventuelles perforations, les paysagistes portant fréquemment de lourdes charges" ajoute Henri Milhe-Poutingon.

Protections des yeux et des oreilles

S'ajoutent, pour un équipement complet, les protections des oreilles (utilisation d'engins bruyants) et des yeux particulièrement fragiles et exposés aux projections multiples. Casque forestier complet, casque antibruit (adapté à la puissance sonore de la machine), visière ou encore lunettes sont alors des équipements nécessaires, notamment lors de l'utilisation de débroussailluses, tronçonneuses, broyeurs ou encore taille-haies. C'est dans ce cadre que 3M propose "la gamme de protection oculaire 3M™ SecureFit™, conforme au règlement européen EU 2016/425 et aux normes associées. Elle intègre la technologie de branches à diffusion de pression (brevet 3M), qui permet d'obtenir des lunettes très légères, confortables, mais néanmoins très stables, même en cas de mouvements rapide de la tête. Le casque 3M™ SecureFit™ X5000 associe cette même technologie. Ensuite, pour la protection auditive, nous avons récemment lancé un produit très innovant : 3M™ PELTOR™ EEP-100. Ce sont des bouchons d'oreilles électroniques, miniaturisés, permettant la communication entre personnes tout en étant protégé du bruit. Ces différents produits permettent de répondre à la question de compatibilité entre les EPI, comme la combinaison casque/coquilles auditives/visière ou lunettes, afin que le port simultané de plusieurs EPI n'ait pas d'impact négatif sur la performance individuelle de chaque équipement" témoigne Serge Masset. Les innovations concernant les protections de la tête ne s'arrêtent pas là : depuis 2019, Husqvarna propose ainsi "des casques et protèges oreilles intégrant la technologie Bluetooth. Ils permettent, tout en travaillant, de communiquer par téléphone et donc de faciliter la communication entre équipes ou



Les gants Clôture de Rostaing, tout cuir, uniques sur le marché, présentent une protection maximale à l'abrasion, déchirure et perforation. Ils sont lavables à l'eau tiède et l'application de crème hydratante permet de leur redonner de la souplesse.

paysagistes. A l'image du casque Bluetooth® X-COM ou du nouveau casque d'arboriste Spire™ Vent disponible en mai 2020" termine Bérénice Monteil. Pour protéger les ouvriers, la gamme d'EPI est donc très large, et, concernant le coût, il est désormais possible de se protéger à tous les prix. Ce qui est sûr, "c'est que la non-protection coûte chère à une collectivité ou à une entreprise, et peut être dramatique pour une personne" conclut Henri Milhe-Poutingon. Ainsi, n'oubliez pas : investir dans des EPI de qualité est un investissement gagnant, car un ouvrier qui travaille dans de bonnes conditions n'en sera que plus efficace et donc plus rentable pour votre entreprise !

Quelles sont les caractéristiques à prendre en compte ?

"Les EPI doivent garantir une sécurité optimale à travers les tissus utilisés et le respect des normes de protection" précise Sébastien Diphile, responsable développement produits/Workwear chez Molinel. Ainsi, plusieurs critères, qui varient selon le type de protections (physiques, sonores...), sont à prendre en compte dans le choix des équipements de protection individuelle. On retiendra notamment :

- la protection anti-coupure pour les gants (norme EN 388), pantalons, guêtres, vestes (NF EN 381 pour l'élagage) et chaussures de sécurité (NF EN ISO 20435, et NF EN ISO 17249 pour l'élagage), afin de protéger les cuisses, pieds, bras, mains... ;
- le pouvoir couvrant et respirant des vêtements (ISO 13688) ;
- une haute visibilité de l'habillement (veste, tee-shirt, pantalon) afin d'être vu de loin et/ou de nuit, ou lors d'intempéries (pluie, neige, brouillard...). Pour les travaux à proximité de la voirie, les vêtements choisis doivent répondre à la norme EN ISO 20471 et être au moins de classe 2 (niveau intermédiaire de visibilité), et idéalement de classe 3 (niveau de visibilité le plus élevé, obligatoire pour les travaux de nuit) ;
- le rembourrage des vêtements afin de soulager la pression des engins sur le corps (épaule, dos, hanches), mais aussi pour rendre moins inconfortable la position "à genoux" souvent de mise pour les jardiniers (norme EN 14404 - protection des genoux) ;
- une bonne isolation face au froid et aux intempéries pour la mauvaise saison, dont les témoins sont les normes EN 14058/EN 342 (climat frais et froid) et EN 343 (intempéries).



Les bouchons d'oreille électroniques 3M™ PELTOR™ EEP-100 sont une belle innovation : miniaturisés, ils permettent la communication entre personnes tout en étant protégées du bruit.

© 3M. Tous droits réservés

Abonnez-vous !



9 NUMÉROS/AN

Le magazine leader des paysagistes et des artisans de la nature

DANS CHAQUE NUMERO :

- des témoignages de chefs d'entreprise, de conducteurs de travaux...
- des mises en œuvres, des procédés techniques
- des exemples de conceptions et de réalisations
- des présentations de matériels et matériaux
- des expériences...

Tous vos indispensables !

Seulement **87,20 €**** au lieu de **109 €**

** Pour tout premier abonnement avant le 1^{er} juin 2020



4 HORS-SÉRIES PISCINES, SPAS ET JARDINS

EN CADEAU

DÉCOUVREZ LE PALMARES 2020 EN PDF



OUI, je m'abonne pour 1 an (9 N°)

à Profession Paysagiste
+ les 4 hors-série Piscines, Spas et Jardin
+ le Palmarès 2020 (en PDF)
+ la newsletter bimensuelle par mail

au prix de **87,20** euros TTC** au lieu de 109 €
(Prix hors France métropolitaine : 106,40 €TTC au lieu de 135 €)

Je commande "le Palmarès" au prix de 73 €TTC (71,5 €HT)

Mme M.

Nom _____

Prénom _____

Profession _____

Raison sociale _____

Adresse* _____ CP* _____

Ville* _____

Tél.* _____ Fax _____

Email* _____

OUI, je m'abonne pour 2 ANS (18 N°)

à Profession Paysagiste
+ les 8 hors-série Piscines, Spas et Jardin
+ le Palmarès 2020 (en PDF)
+ la newsletter bimensuelle par mail

au prix de **148,80** euros TTC** au lieu de 186 €
(Prix hors France métropolitaine : 180,80 €TTC au lieu de 226 €)

Les Éditions de Bionnay - Service abonnement

493, Route du Château de Bionnay

69640 Lacenas

T. 04 74 02 25 25 - F. 04 37 55 08 11

leseditionsdebionnay@orange.fr

Date & signature

Tarifs TTC (TVA : 2,10 % sur l'abonnement). Tarifs réservés à la France Métropolitaine. Autre destination : nous consulter. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos coordonnées. Pour assurer la continuité de votre service abonnement, votre abonnement est reconductible, annuellement, par tacite reconduction sauf dénonciation par lettre recommandée, deux mois avant son échéance.

Je règle par chèque à l'ordre des Éditions de Bionnay

Je règle par virement bancaire.
SIRET : 40132543600020.
Banque CRCA Loire - Haute-Loire
St Etienne Wilson. Code banque 14506.
Code guichet 00044. Compte 51775107060. Clé 62
A réception du règlement je recevrai une facture acquittée.

* Champs obligatoires **Pour tout premier abonnement avant le 1^{er} juin 2020

Retrouvez-nous sur www.professionpaysagiste.com

Taille-haies à batterie : la transition est amorcée !

L'avènement des outils à batterie a fait de nombreux adeptes dans le secteur du paysage et des espaces verts, en particulier les taille-haies qui présentent la plus grande autonomie, toutes catégories de matériels portatifs confondues. Ces outils s'avèrent aussi peu bruyants, maniables et productifs. Il n'y a donc pas à hésiter à les acquérir, d'autant plus que les dernières nouveautés des fabricants font actuellement le bonheur des professionnels, témoignages à l'appui.

Tailler, c'est l'art de sculpter le vivant. Et tout artiste, peu importe le matériau avec lequel il travaille, mérite de bons outils, à la fois légers, précis et fonctionnels. Dans le secteur des espaces verts, il semblerait que les jardiniers aient justement jeté leur dévolu sur les taille-haies à batterie, tant ces machines portatives cumulent des atouts par rapport à leurs homologues thermiques. Commençons par leur étonnante capacité de coupe...

Capacité de coupe

Les lames sont mises en mouvement l'une sur l'autre par des vis munies d'écrous type 'Nylstop' ou parfois, des écrous/contre-écrous. Ces vis permettent de régler le jeu des lames entre elles (entre 0,2 et 0,4 mm). Généralement, la lame inférieure est plus large que la lame supérieure. Deux raisons expliquent cela : tout d'abord, l'effet 'peigne', permettant de 'ratisser' les coupes au-dessus des haies ; mais cette sur-largeur est aussi une protection contre les coupures accidentelles. Les professionnels disposent de plusieurs jeux de lames, mobiles ou non : dentelées, spatulées (limitant les diamètres de coupe), en losange, à dents arrondies (effet 'peigne' notamment)... mais toujours taillées dans la masse. La capacité de coupe est définie par l'écartement des dents, où les branches sont sectionnées. Mais cette valeur est théorique ; il serait



Grâce à une grande vitesse de travail, les lamiers des nouveaux taille-haies HTX6500 et HTX7500, proposés par la société EGO, viennent à bout des branches jusqu'à 26 mm de diamètre, le tout, en émettant moins de 83 dB(A).

plus judicieux de prendre l'écartement des dents à mi-hauteur pour définir réellement les diamètres d'acceptation du matériel. En effet, l'engagement d'une branche de

2 cm de diamètre dans un espacement théorique de 2 cm aboutit à coup sûr à un blocage de la machine par dépassement du couple maximum admissible !

Entretien d'un taille-haies

- graissage tous les 3 mois du boîtier de transmission (ou renvoi d'angle) ;
- affûtage des lames à l'aide d'une lime plate et douce (pour 'blanchir' la lame) ou d'un disque rotatif. Un angle de 45° doit être respecté lors de l'affûtage ;
- lubrification des lames une à deux fois par jour selon les conditions d'utilisation ;
- serrage régulier des lames.

Heureusement, des systèmes de débrayage existent, mais il serait préférable d'opter pour des lamiers dont l'espacement inter-dents est d'environ 20 % plus large que le diamètre moyen des branches à couper.

Travailler en hauteur

Outil en main, les utilisateurs savent immédiatement apprécier son ergonomie. Premier ressenti, avant même de l'avoir mis en route : son poids. Avantage aux outils à batterie, d'environ 3 kg, contre une moyenne de 5 kg pour une version thermique. Vient ensuite l'orientation de la poignée. Orientable de 90 à 180°, que ce soit sur le plan vertical ou horizontal, elle évite les 'torsions' de poignées et répartit uniformément le poids de l'outil en fonction de son angle d'attaque. Objectifs : soulager les articulations du poignet (il n'est plus plié !) et moins solliciter les muscles des avant-bras. Sur des modèles à batterie, l'accu peut être placé différemment. Conséquence : une partie du poids de la machine est placée sous l'avant-bras de l'utilisateur. Le poids de l'outil est ainsi mieux réparti et le port de l'outil devient plus aisé. Mais qu'en est-il du travail en hauteur ? Aujourd'hui, des taille-haies sont adaptables en un rien de temps sur des perches télescopiques, à l'image du Power Coup d'Infaco. Des fabricants comme Stihl ou Husqvarna ont d'ailleurs fait des taille-haies sur perche des produits à part entière, tant la demande est importante. Leur longueur hors tout frôle les 250 cm. Des haies de 4 m de haut peuvent donc facilement être taillées.



Dans la gamme Alpha, Pellenc propose le taille-haies Helion, qui est doté d'un centre de gravité optimal. Sa batterie 260 embarquée en fait un outil toujours prêt à l'emploi pour une durée de travail allant jusqu'à 4 h.

La tête de coupe, orientable, permet de travailler aussi bien en hauteur qu'à l'horizontale. Elle garantit aussi une 'taille à distance' de l'opérateur, très appréciable lorsque le terrain est parsemé d'obstacles (voitures en stationnement, buissons...). Une fois la machine en route, qu'elle soit manuelle ou sur perche, un paramètre à toute son importance : le bruit. Il faut compter 80 dB pour les dernières générations de taille-haies à batterie. Dix à vingt décibels de plus pour les

outils thermiques. Mains sur le guidon, l'utilisateur est tout aussi réceptif aux vibrations. Les meilleurs modèles ont des vibrations de moins de 2 m/s², allant parfois jusqu'à 1,2 m/s² ! Autre paramètre : les cadences de coupe, synonymes d'efficacité. Des outils thermiques sont capables d'aller jusqu'à 5 500 coupes/min, pour un poids de 5,2 kg et des vibrations supérieures à 2 m/s².

Les 'immanquables' !

EGO HTX6500 et HTX 7500 : l'entreprise EGO a dernièrement présenté une nouvelle gamme professionnelle (avec batterie à dos) composée de deux modèles (HTX6500 et HTX7500). Grâce à une grande vitesse de travail, les lamiers de 65 et 75 cm viennent à bout des branches jusqu'à 26 mm de diamètre, le tout, en émettant moins de 83 dB(A). En main, ils pèsent 2,8 kg. Leur autonomie maximale est de 7 heures.

Husqvarna 520iHT4 : nouveauté 2020 pour les branches hautes, ce puissant taille-haies télescopique a une portée maximale de 4,5 m. Equipé d'un lamier de 55 cm, il dispose d'une vitesse allant jusqu'à 4 000 coupes/min. Sa tête inclinable permet un travail de taille aussi bien à l'horizontale qu'à la verticale. Grâce à son indice de protection IPX4, il peut être utilisé par tous les temps. De plus, il est rétractable en position de transport afin de faciliter son rangement et son déplacement en camion. Husqvarna propose aussi une référence : le taille-haies 520iHD60, doté d'un double-lamier de 60 cm. Pression sonore : 84 dB(A).

Témoignage de Didier Sampaio, responsable au sein de l'Association pour l'insertion en Charente-Maritime (Ai17)

Présidée par Michel Parent, cette association intègre près de 250 personnes en contrats aidés et plus de 50 permanents. Ses principaux clients : les collectivités (une centaine), chez qui les outils à batterie sont devenus de précieux alliés. "Certains de nos paysagistes ont présenté des troubles musculo-squelettiques (TMS), avec des restrictions médicales. En effet, ils ne pouvaient plus porter un certain poids à bout de bras, ni soulever des charges lourdes... C'est pourquoi, nous avons fait une demande auprès de la Caisse d'assurance retraite et de la santé du travail (Carsat) afin d'être aidés dans l'achat d'outils à batterie, qui constituaient la meilleure solution pour eux (et pour tout le monde !). Nous avons donc présenté les devis à la Carsat et obtenu, sous couvert d'un engagement prononcé en faveur de la réduction des TMS, 30 000 € TTC /an sur 3 ans. En gros, 25 % du prix de chaque machine ont été financés" indique Didier Sampaio.

Concernant les taille-haies, tout est parti d'une démonstration en interne, faite par le fabricant Stihl. "Nous avons été séduits par les performances des taille-haies, notamment les modèles HSA 94. Ils sont peu bruyants, maniables et aussi puissants que leurs homologues thermiques (notamment par rapport au HSA 81). Les vibrations sont également réduites. Question autonomie, avec une batterie dorsale AR 3000, on peut travailler une journée facilement" précise-t-il. Et d'ajouter : "nos métiers évoluent sur tous les fronts : technique, écologique... A nous, professionnels du paysage, de nous équiper des meilleures machines qui soient pour faire du bon travail et dans de bonnes conditions. D'ici 5 ans, nous espérons que notre parc matériel sera composé au minimum de 50 % d'outils à batterie".



Nouveauté 2020 pour la taille des branches hautes en toute sécurité depuis le sol, ce taille-haies télescopique de Husqvarna a une portée maximale de 4,5 m. Il est aussi très performant avec son lamier de 55 cm et ses 4 000 coupes / min. Sa tête inclinable permet un travail de taille aussi bien à l'horizontale qu'à la verticale.



Pleinement autonome pendant une journée de travail, le taille-haies à batterie Kubota HT 1200 assure un excellent ratio vibrations/capacité de coupe et bénéficie d'un système anti-blocage de lames efficace.

Kubota HT 1200 : légers et robustes, les taille-haies à batterie Kubota HT répondent aux exigences des professionnels en ce qui concerne la puissance et la précision de coupe. Pleinement autonomes sur une journée de travail, ils assurent un excellent ratio vibrations/capacité de coupe et bénéficient d'un système anti-blocage de lames efficace. Le choix des lamiers (51, 63 et 75 cm), la connexion rapide à la liaison batterie et leur parfait équilibrage assurent une grande polyvalence d'utilisation, tout comme leur faible niveau sonore et

leur poignée orientable à 90° qui facilite la taille à la verticale. Leur faible niveau sonore permet d'envisager de plus larges amplitudes de travail.

Pellenc Helion Alpha : dans la gamme Alpha, Pellenc propose le taille-haies Helion, qui est doté d'un centre de gravité optimal. Sa batterie 260 embarquée en fait un outil toujours prêt à l'emploi pour une durée de travail allant jusqu'à 4 h. Productif, il assure un très bon rendement et permet de réaliser des coupes allant jusqu'à 33 mm de diamètre. L'angle d'inclinaison de la tête de coupe varie de - 90° à + 45° (10 positions). La longueur totale de l'outil est de 240 cm (seulement 140 cm en position rangement (replié et sans batterie).

Stiga SHT 500 AE : ce taille-haies possède une lame double taillée au laser de 58 cm (avec 27 mm d'écartement des dents) et une poignée pivotante. Cette dernière est réglable à 180° sur cinq positions différentes, ce qui permet à l'utilisateur de tailler verticalement, horizontalement ou



Le taille-haies HSA 94 de Stihl est équipé du moteur 'intelligent' EC Stihl et d'une fonction d'inversion automatique du sens de rotation. Une simple pression sur la gâchette de commande du taille-haies suffit pour changer le sens de la coupe et permet ainsi de débloquer immédiatement les lames.

latéralement, tout en lui garantissant une position naturelle des bras et des poignets. La vitesse des lames est de 3 500 coupes/min. Son autonomie est de 60 min.

Stihl HSA 94 : ce modèle de référence, d'à peine 4 kg sans batterie, est caractérisé par un lamier de 60 cm. Il est équipé du moteur 'intelligent' EC Stihl et d'une fonction d'inversion automatique du sens de rotation. Une simple pression sur la gâchette de commande du taille-haies suffit pour changer le sens de la coupe et permet ainsi de débloquer immédiatement les lames en cas de besoin. Autonomie : 75 min (avec batterie AR 3000 L). Pression sonore : 85 dB(A).

A vos taille-haies pour cette nouvelle saison !



Le taille-haies SHT 500 AE de Stiga possède une poignée pivotante réglable à 180° sur cinq positions différentes, ce qui permet à l'utilisateur de tailler verticalement, horizontalement ou latéralement, tout en lui garantissant une position naturelle des bras et des poignets.

© Stiga

Témoignage de Matthieu Gonnu, paysagiste (84), à propos du taille-haies Helion Alpha de Pellenc.

"C'est une machine bien équilibrée, avec une puissance et une vitesse de coupe équivalentes voire supérieures au thermique. L'ergonomie est un autre point fort sur cette machine. Nous avons une bonne prise en main, très précise, même à bout de bras. Il n'y a pas de pot d'échappement, pas de fumée donc pas de brûlure. J'ai également été surpris par l'autonomie de la machine. Nous nous disons que l'électrique ne dure pas longtemps mais en réalité, c'est mieux que le thermique. Je n'étais pas du tout convaincu de l'électrique mais là, j'ai trouvé ce que je recherchais".



CZ SCREEN



DONNEZ UNE 2ème VIE A VOS MATERIAUX INERTES
CZ SCREEN France c'est une gamme de 11 cribles vibrants pour valoriser vos déchets inertes, terre végétale, terre caillouteuse, compost, plaquettes etc....



Et vous ? Vous continuez à jeter ou vous recyclez ?



Info & vidéos sur :
WWW.CZSCREEN.FR

Tél. 07 81 34 11 09

Mail. info@czscreen-france.fr

Importateur / Distributeur : SARL PACAMAT - Pôle d'Activités d'Eguilles - ZI les Jalassières - 13510 EGUILLES



Solidaires et prévoyants, commandez maintenant !

Alors que bon nombre de chantiers ont été mis à l'arrêt et que les équipes ont été réduites pour respecter les mesures sanitaires visant à limiter la propagation du Covid-19, les plantations ont suivi la même tendance. Cependant, chez les producteurs, les commandes et les plantes sont prêtes. Et au moment de la reprise prochaine, il sera encore temps de planter. Voici donc les conseils d'horticulteurs et de pépiniéristes, experts en la matière.

Nous sommes nombreux à penser que, en dehors de la période optimale de plantation, qui s'étend de novembre à mars, il n'est pas conseillé de planter arbres, arbustes, vivaces, grimpantes... Or, comme le souligne Michel Le Borgne, gérant des pépinières Drappier (59) au sujet des arbres, "il faut arrêter de considérer que l'on ne peut planter "qu'à la Sainte Catherine". S'il n'est plus temps de planter des racines nues, les arbres en motte arrachés avant le 15 avril reprennent sans problème si l'on respecte les règles de l'art habituelles. La seule différence avec les plantations s'effectuant de novembre à mars, c'est qu'il faut manipuler les mottes des végétaux en sève avec des outils adaptés et non plus à la sangle... Et que, comme pour toutes les périodes de plantation, même en hiver, il faut assurer un suivi d'arrosage adéquat". Ainsi, face à l'annulation et à l'absence de commandes pendant cette période de deux mois qui touche à sa fin, il est nécessaire, dans un élan solidaire envers les entreprises de production végétale, de planter les arbres et les plantes initialement prévues, d'autant qu'ils vont participer à rafraîchir nos villes face aux canicules des années à venir. Et les producteurs sont prêts à vous livrer !



Chez les pépiniéristes, les commandes sont prêtes à être livrées. De plus, de nombreux arbres ont été placés en Air-pot pour pouvoir être plantés à la fin du printemps et durant l'été.

Anticiper les commandes, réserver les végétaux

Du côté des producteurs, la reprise a été anticipée et ceux-ci sont prêts à livrer vos commandes en cours. "De plus, pour les ventes d'été, nous avons mis beaucoup

de plantes en culture hors sol, ce qui nous permettra de vendre toute l'année" témoigne Marc Koehler des pépinières Guillot-Bourne II (38). Celui-ci poursuit : "nous conseillons fortement aux clients de commander les arbres dont ils ont besoin,

pour que nous puissions les conditionner pour des plantations décalées. Certains l'ont déjà bien anticipé. La difficulté est la capacité du client à pouvoir assumer le surcoût que cela impute. Il faut évidemment un suivi d'arrosage plus important, mais cela se fait très bien. Le marquage peut se faire plus tard, mais l'essentiel est de réserver les végétaux à l'avance pour être sûrs qu'ils soient disponibles à l'automne".

Ainsi, de nombreux végétaux sont disponibles, comme l'indique Michel Le Borgne : "des milliers de plantes déjà commandées sont prêtes à partir chez les clients. Nous allons livrer (et planter) en feuille, comme nous le faisons tous les ans depuis très longtemps et avec un très grand succès. Nous avons d'ailleurs des plantes en

Les grimpantes adaptées aux plantations estivales

Comme l'explique Arnaud Travers, gérant des pépinières Travers (45) spécialisées dans les grimpantes, "la physionomie du système racinaire des grimpantes leur permet d'aller puiser en profondeur l'eau présente dans le sol. Offrez-leur un trou de plantation de 60 cm de profondeur, quitte à remettre la terre initialement présente, décompactée (si elle est de bonne qualité) : cela leur permettra de s'installer rapidement. Couplé à un paillage en BRF de 10 cm d'épaisseur et à un arrosage conséquent après plantation, les grimpantes seront ensuite rapidement autonomes par rapport à leurs besoins en eau".

Air-pot pour livrer les chantiers. D'autres, en production hors sol, seront également disponibles, même si la gamme est plus réduite. Il est vrai que le prix unitaire des végétaux sera plus élevé, ces techniques de production nécessitant des coûts plus importants, mais la qualité des racines est telle que l'investissement est justifié. De plus, au sortir du confinement, la période sera propice aux plantations : au contraire de février/début mars où les sols n'étaient pas prêts à recevoir les végétaux, les sols d'avril/juin seront au top pour accueillir les plantes. Rien ne s'oppose donc à ce que les chantiers de plantation redémarrent... Et il le faut pour tout le monde".

Arbres : nattes de coco et Air-pot

Aujourd'hui, "des solutions innovantes existent pour pouvoir planter durant l'été en ayant un très bon taux de reprise. Mises en œuvre depuis plusieurs années déjà, elles montrent de très bons résultats" témoigne Jean-Eric Dieu de Arbor Vicq France (59). Deux techniques, particulièrement efficaces, sont proposées par de nombreux pépiniéristes :

- **les nattes de coco** : dès la commande de vos arbres avant la fin du printemps, les mottes seront emballées dans des nattes de coco, qui conservent humidité et chaleur le temps que vous puissiez les planter. "Ainsi, vos arbres sont bien préparés en amont, pour une livraison courant juin/juillet, avec un surcoût de

20 % en moyenne" ajoute Jean-Eric Dieu. La plantation se déroule comme habituellement, les nattes de coco étant biodégradables ;

- **le système 'Air pot'** : "cette technique permet des livraisons courant août/septembre, en présentant un surcoût de l'ordre de 25 %, mais qui est largement rentabilisé par la qualité du système racinaire qui s'est développé dans ce container hors-sol, innovant et durable (plastique recyclé). Arrachés au préalable et placés dans les Air-pot quelques mois avant leur plantation en pleine terre, les arbres sont ainsi débarrassés du stress de la transplantation (coupe des racines notamment). Ainsi, les jeunes racines produites au sein de l'Air-Pot prennent rapidement place et s'ancrent bien dans le sol, assurant une bonne reprise" complète Jean-Eric Dieu. Au moment de la plantation, il suffit d'enlever l'habillage qui encercle la motte.

Un suivi d'arrosage précis

Bien sûr, la réalisation de projets hors-saison nécessite des compétences et des suivis plus conséquents, notamment avec des contrôles d'arrosages plus réguliers et une mise à disposition du personnel. Mais, comme le rappelle Michel Le Borgne, "c'est la même chose pour les plantations automnales. Malheureusement, certaines entreprises arrosent davantage les arbres livrés au printemps que ceux plantés à l'automne. En plantant en mai/juin, il ne faut pas arroser plus que si l'on plante en novembre ! Il faut arroser normalement, c'est tout. Nous avons établi un tableau de recommandations d'arrosage (cf. tableau) que nous avons expérimenté avec la Ville de Lille il y a des années, et qui fonctionne très bien".

Voici donc les recommandations d'experts pour des plantations de fin de printemps et d'été réussies. A vos plantations !

Préconisations d'arrosage hebdomadaire (L/semaine) des pépinières Drappier

Force de l'arbre	Diamètre de la cuvette (en cm)	Avril à mi-mai et septembre	Mi-mai à fin juin	Juillet à août	Fortes chaleurs (+25°C pendant 3 jours)
16/18	50	10 L	20 L	29 L	44 L
18/20	60	14 L	28 L	42 L	64 L
20/25	70	19 L	38 L	58 L	87 L
25/30	80	25 L	50 L	75 L	113 L
30/35	90	32 L	64 L	95 L	143 L

Contactez-nos interlocuteurs français:

- Mail : france@jacksons-clotures.com
- Ligne directe : 0044 1233 75 06 24
- Centrale : 03 20 55 30 33

**Jacksons
Clôtures**

www.jacksons-clotures.com

Le pari de la qualité



Partagez esthétique et coût avec vos voisins grâce à nos panneaux Brighton, double-face à cadre



GARANTIE DU TRAITEMENT
25
ANS

Le bois, si noble, si beau !

Les propriétaires de jardin ne diront jamais le contraire : ils aiment le bois, son caractère naturel, son charme, sa beauté en tous lieux. Une aubaine pour les paysagistes que vous êtes, qui ont la possibilité, voire l'absolue nécessité selon certains, d'intégrer des éléments en bois dans leurs aménagements, notamment des panneaux et des clôtures. L'offre est conséquente et les modèles toujours aussi surprenants d'année en année.



Le fabricant Collstrop a développé la clôture Kontinu. Sa conception sans cadre apparent lui permet notamment de cacher les poteaux lors de la pose.

munis de visseuses (souvent à batterie) et d'un nombre incalculable de boulons, les paysagistes apprécient toujours d'installer des panneaux et des clôtures en bois dans les jardins de leurs clients. La mise en œuvre exige de la technicité, mais sans plus, et de la précision. Elle a d'ailleurs fait l'objet d'une règle professionnelle, éditée par l'Unep en ce début d'année (n°C.C.5-RO), que nous que nous vous conseillons de consulter, ne serait-ce que pour respecter les règles de l'art.

En matière de style, les panneaux et les clôtures d'aujourd'hui permettent de tout réaliser, du jardin du plus classique au plus moderne. Il suffit de jeter un œil averti dans les catalogues des fabricants pour s'apercevoir de la diversité des modèles proposés sur le marché.

Des couleurs variées

Quand vous parlez de bois à vos clients, il y a ceux qui apprécient la patine naturelle et grisée que va prendre le matériau avec le temps, et ceux qui veulent conserver sa teinte originelle. Question de style et d'ambiance. Cependant, il faut savoir que le bois est un matériau vivant. En tant que tel, il va changer de couleur plus ou moins rapidement avec le temps. Tout dépend des conditions locales. Alors pour tous ceux qui veulent conserver du mieux possible la teinte originelle du bois, autant ne pas négliger l'entretien. "Il est possible d'utiliser un 'dégriseur' une fois tous les deux ans, mais aussi de nettoyer à l'eau claire et à la brosse. Et à l'huile de coude, pas au nettoyeur haute pression qui serait trop agressif ! Le bois peut également être facilement lasuré ou peint,

ce qui est un réel avantage par rapport aux clôtures composites ou métalliques" précise Ludovic Pelzcar, responsable commercial chez Collstrop. Un saturateur de couleur peut être appliqué à l'installation (à renouveler tous les deux à trois ans). Pour le composite, de l'eau tiède et un nettoyant ménager à base de vinaigre est recommandé.

Le bois, sous la forme de panneaux ou de claustras, offre une large palette de couleurs : gris anthracite, gris aspect 'vieux bois', acajou, blanc... Tout est possible et tout s'harmonise avec les teintes des équipements existants : mobilier, platelage, plage de piscine... Le bois se marie aussi très bien avec d'autres matériaux : l'acier, le plastique recyclé... Tendances du moment : le poteau 'alu', qui crée une alternative moderne au bois.

Classe 3, l'exigence minimale

Beaucoup de paysagistes s'interrogent sur la qualité du bois. Tout d'abord, il faut savoir que le bois est représenté par de nombreuses essences indigènes ou exotiques, résineuses ou feuillues, toutes caractérisées par des propriétés physiques qui leur sont propres (veinage, massivité, humidité, tanins, teintés...). Si leurs aspects esthétiques font l'unanimité dans l'esprit des clients, leur durabilité et leur résistance peuvent, à tort, compromettre le positionnement des panneaux en bois dans l'espace privé. En effet, parce qu'il est composé de matières organiques, le bois est sujet à des attaques d'insectes xylophages et de champignons lignivores. Pour choisir les bois les plus appropriés pour un usage extérieur, il suffit de se référer aux classes d'emploi (naturelles ou après traitement), en fonction des risques d'exposition. Cinq classes d'emploi sont répertoriées.

Attention : ne pas confondre classe et garantie, la classe étant une nomenclature et la garantie dépendante d'un choix industriel. Par exemple, pour un usage extérieur, un minimum classe 3 est exigé (tant que le bois ne touche pas le sol !). Dans les cas où le bois est en contact direct avec le sol, les fabricants de panneaux conseillent donc d'utiliser des bois de classe 4, surtout pour les poteaux de fixation et les planches de soubassement. A côté des essences naturellement durables (bois exotiques, robinier...), seul le pin, possédant un large aubier, permet d'atteindre ce classement (bois résineux). Néanmoins, le bois massif Accoya®, issu du procédé breveté d'acétylation, améliore considérablement les performances du bois en extérieur. Sans aucune toxicité et fabriqué à partir de bois certifiés, Accoya® bénéficie d'une durabilité biologique de classe 1 et d'une stabilité dimensionnelle sans équivalent, dépassant même les performances des meilleurs bois tropicaux. Aux dires de Mathieu Blanc, business développeur chez Accsys, "ce matériau est trois fois plus stable que le teck, le Red Cedar ou l'ipé".

Concernant le design des panneaux, l'offre actuelle permet de répondre à toutes les envies : couvertines concaves ou convexes, planches disposées en chevron, panneaux double-face...

Quelques beaux modèles

• **Bois Expo Distribution** : chez ce distributeur, vous trouverez une très large gamme allant des claustras en pin au composite à de nouvelles matières (verre, céramique, métal, éléments décoratifs), en passant par bien d'autres essences de

Traitement de protection : exigez la qualité

Après usinage, rabotage... les sections en bois sont acheminées dans un autoclave afin d'être séchées et mises sous pression pendant quelques heures au contact d'un produit de traitement (solution aqueuse à base de sels métalliques). Un traitement autoclave réussi pénètre toute la section de bois. Tout l'aubier doit être imprégné.

A chaque classe correspond un traitement de protection. Sur ce point, le label CTB B+, dont la démarche reste volontaire, assure la qualité d'un traitement de protection en fonction de la classe du bois (efficacité biologique, test d'efficacité fongique, quantité minimale de produits utilisée). Ce label est délivré par l'institut technique français FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement).

bois. Les panneaux en bois exotiques sont précisément en bangkirai, un bois clair venu d'Asie du sud-est, naturellement ultra-résistant, qui brunit avec le temps. Assemblés par tenon mortaise, les panneaux Colonial et Rio Lindo se présentent sous la forme de lames horizontales et/ou de persiennes. Dimensions : 180 x 180 x 90 cm.

• **Accsys** : ce distributeur propose du bois Accoya®, garanti plus de 25 ans en classe 4 (plus de 50 ans sans contact avec le sol). En bardage, les lames peuvent présenter une largeur de 190 mm. "Dessus, les peintures appliquées durent deux à trois fois plus longtemps" assure Mathieu Blanc.

• **Collstrop** : le fabricant met en avant la clôture Kontinu. En pose horizontale ou verticale, sa conception sans cadre apparent permet de cacher les poteaux

lors de la pose et d'assurer une continuité esthétique de la clôture. Dimensions : 176 x 176 cm, avec des lames de 15 x 58 mm sur un cadre de 44 x 44 mm. Couleur : autoclave marron (appelée 'tanwood').

• **Jacksons Clôtures** : l'entreprise propose le panneau Urban, une nouveauté 2020. Ses deux côtés, composés de lames de largeurs variables, sont recto-verso, ce qui permet aux clients de partager les frais de la clôture avec leur voisin, chacun partageant la même face. Il est possible de tourner les panneaux (1/4 de tour) de sorte que les palis soient horizontaux ou verticaux. Dimensions : 183 x 183 cm. Avec tous ces beaux modèles, nul doute qu'ils satisferont la clientèle, aujourd'hui plus que jamais tournée vers la nature et les jardins en ces temps de crise.



Bois Expo propose les panneaux Colonial et Rio Lindo, en bangkirai, un bois clair venu d'Asie du sud-est, ultra-résistant, qui brunit avec le temps. Ils se présentent sous la forme de lames horizontales et/ou de persiennes. Clôtures exotiques également disponibles sous forme de panneaux à emboîtement

Grès cérame :

ambiance 'chic' sur vos terrasses

Matériau mimétique par excellence, durable et ultrarésistant (à l'humidité, au gel, aux acides, aux chocs thermiques...), le grès cérame est fait pour le paysagiste ayant l'âme d'un décorateur. Composé d'une pâte céramique enrichie de feldspaths, d'argile... il présente une infinité de coloris, de finitions... pour le plus grand plaisir de vos clients en quête d'un revêtement moderne et chic.



Les lames Piémont de Carré d'Arc, coloris brun, imitent parfaitement le charme intemporel du bois, tout en apportant à l'ouvrage une touche contemporaine.

Les dalles et les carreaux en grès cérame ne trompent pas la clientèle exigeante, tant la qualité et la beauté sont au rendez-vous. Il n'y a qu'à feuilleter le catalogue des fabricants et distributeurs (surtout en ces temps de crise sanitaire durant lesquels les professionnels ont davantage de temps pour lire, s'instruire et imaginer leurs projets futurs !), pour contempler ce qu'il est possible de faire avec ce matériau étonnant qu'est le grès cérame. Un régal pour les yeux, dont les décors sur papier, qui font rêver vos clients et vous-même, sont à transposer tel quel dans les jardins. Voici tout ce qu'il faut savoir sur le grès cérame.

Qu'est-ce que le grès cérame ?

Si le grès cérame avait une patrie, ce serait l'Italie ou l'Espagne. En témoignent les nombreuses entreprises du secteur, dont

le fabricant italien Polis qui nous donne la définition exacte et la composition de ce matériau. "Le grès cérame est un matériau céramique caractérisé par une très grande dureté et une excellente résistance aux agressions chimiques ou climatiques. Cette résistance est obtenue grâce à une cuisson à une température supérieure à 1 200° C. Le grès cérame se distingue tout particulièrement par sa composition. En effet, chaque carreau est le produit d'un mélange des matières les plus pures : minéraux, kaolin, feldspaths, argile... et des coloris d'origine naturelle. Le compactage des matériaux est réalisé sans l'ajout d'aucune colle, ni résine" indique Charlotte Agosta, de Polis. Mais attention, comme le souligne un autre fabricant (espagnol cette fois-ci), la société Rosa Grès, il y a le grès cérame et le grès non cérame. "Le grès cérame se caractérise par sa capacité réduite d'absorption d'eau. Cette caractéristique

augmente de façon importante sa résistance à l'humidité. Pour qu'un carreau soit considéré comme un carreau de grès cérame, il doit avoir un taux d'absorption de l'eau égal ou inférieur à 0,5 % (groupes Ala ou Bla). Le grès non cérame peut avoir des taux d'absorption allant jusqu'à 6 % (groupes Alb, Blb, Alla, Blla)" précise Marta Sugrañes, responsable marketing chez Rosa Grès.

Ses atouts

"Par sa composition et la température de cuisson, le grès cérame a une porosité (absorption d'eau) quasiment nulle, ce qui lui donne des caractéristiques techniques très intéressantes" indique Séverine Deleuze, pour Novoceram.

- Mimétique : "effet bois, pierre, béton et métal... la technique de fabrication a franchi désormais le cap de la pure

"Le grès cérame est un matériau céramique caractérisé par une très grande dureté et une excellente résistance aux agressions chimiques ou climatiques"

'imitation' pour obtenir un effet et donc un mélange des matières" indique Andrea Bonfatti, responsable France chez Italgraniti. Des techniques d'impression de pointe permettent d'avoir un carrelage à l'esthétique extrêmement naturelle associée à de hautes performances techniques. Avec le grès cérame, tout est permis !

- Ultrarésistance : il ne s'altère pas au contact des rayons du soleil, de l'eau, du feu ou des changements de températures. Le grès cérame est l'un des matériaux de construction les plus résistants au monde. Sachez que 20 mm d'épaisseur en grès cérame assurent une haute résistance aux contraintes et aux charges.
- Cycle de vie très long : il ne s'abîme pas. Il peut durer toute une vie et demeure inaltérable. Plus un produit dure, plus il évite de recourir à de nouvelles ressources pour le remplacer.
- Non toxique : il ne contient pas de COVs (composés organiques volatils). L'air reste donc pur et sain dans les espaces recouverts de grès cérame.
- Ignifuge, aseptique et inerte : il diminue le risque d'incendies, évitant ainsi l'émission de substances toxiques. Grâce à son inertie, il ne rejette aucun polluant dans l'atmosphère.
- Peu d'entretien : il est très facile à nettoyer au quotidien car il ne tache pratiquement pas. L'application de substances agressives, corrosives ou toxiques n'est donc pas nécessaire pour le nettoyer. L'impact sur l'environnement est par conséquent minime.

Techniques de pose

Différents types de pose sont possibles :

- pose sur sable ou directement dans le gazon, avec, au préalable, un lit de sable ou de graviers de 5 cm d'épaisseur ;
- pose sur graviers ;
- pose sur plots, avec un espace de 3 mm entre chaque dalle (de 2 cm d'épaisseur) pour faciliter l'évacuation des eaux.



Tiber de Novoceram est un carrelage coloré dans la masse, caractérisé par un aspect travertin très réaliste. Deux coloris : 'Light', qui réunit les carreaux les plus clairs, et 'Natural', qui respecte le 'dé-nuancement' de la pierre naturelle. Une pose modulaire en opus romain est également proposée.



Dernière nouveauté signée Rosa Grès, les collections Stela & Pietro, avec le saut créatif de la marque nommée #ilovemix, dont la force réside dans les coloris des collections : Stela (bois) & Pietro (ardoise).

NB : cette technique a tendance à faire 'résonner' les dalles ! ;

- pose collée sur chape béton.

"Le grand avantage des poses sur gazon et sur sable ou gravier est qu'elles sont faciles à réaliser puisqu'elles ne demandent ni colle, ni mortier pour fixer le dallage. Plus encore, ces poses permettent ensuite de repositionner, de faire évoluer la configuration de la terrasse ou de l'allée ainsi créée. S'il faut vérifier que le sous-sol reste sain et stable, il suffit de soulever quelques dalles. La particularité de la pose sur plots rejoint cette envie de modularité. Non seulement il est possible de reconfigurer l'espace en déplaçant plots et dalles, mais la surélévation crée comme un coffrage par lequel différents flux (éclairage, arrosage, évacuation des eaux de pluie) peuvent circuler. Là encore, il est facile de les ôter pour inspection ou pour effectuer d'éventuelles réparations" développe Jérôme de Mauroy, directeur marketing et communication chez Fabemi.



Les dalles Stoneheart de Polis imitent parfaitement la pierre et ses nuances. Elles sont disponibles en quatre coloris : gris, gris-clair, marron et beige.

Quelques nouveautés et références

Lames Piémont de Carré d'Arc (Fabemi) : Carré d'Arc propose, avec ces modules de 120 x 29,5 cm de long (classe S4), le charme intemporel du bois agrémenté d'une touche contemporaine. Imitant

parfaitement le bois, les lames Piémont ont une teinte brune.

Silver Grain et Ceppo di Gre d'Italgraniti : nouveauté 2020, ces carreaux ont un effet pierre, avec une représentation

méticuleuse, et c'est là toute leur originalité, des sédimentations naturelles. Ils sont disponibles en différents formats (300 x 600, 600 x 1 200, 1 200 x 2 600 mm...) et épaisseurs (6 à 20 mm).

Tiber de Novoceram : c'est un carrelage coloré dans la masse, caractérisé par un aspect travertin très réaliste, proposé aussi bien pour l'intérieur que l'extérieur. La collection dispose de deux coloris : le 'Light', qui réunit les carreaux les plus clairs, et le 'Natural' qui respecte le 'dé-nuancement' de la pierre naturelle. Autre particularité de cette collection, Novoceram propose une pose modulaire en opus romain.

Stoneheart de Polis : imitant la pierre et ses nuances, les dalles Stoneheart sont disponibles en quatre coloris : gris, gris-clair, marron et beige. Plusieurs formats sont également proposés : 10 x 30, 30 x 60, 60 x 120, 60 x 60 cm...

Stela&Pietro #ilovemix de Rosa Grès : c'est l'une des toutes dernières nouveautés de Rosa Grès, lancée pour apporter de nouvelles possibilités de design aux projets. La force de #ilovemix réside dans les coloris des collections Stela & Pietro, respectivement bois et ardoise, deux textures qui peuvent être combinées.

Faites votre choix !



DESIGNED BY NATURE

OUTDOOR
INDOOR

Finition extérieure et intérieure

Terrasses

Margelles de piscine

Façades

Entrées de garage

Marches

Revêtement mural

Céramiques

Gabions

Plus de 150 sortes de graviers

NOUVEAUTÉS 2020:



Nouveauté 2020, les carreaux Silver Grain et Ceppo di Gre d'Italgraniti ont un effet pierre, avec une représentation méticuleuse des sédimentations naturelles.



Belle gamme de parements



Nouvelle gamme de graviers 2020



Marches suspendues 120x120 cm

Découvrez tous nos produits sur:

www.bauma-stone.com



Arroseurs :

les modèles qui font la différence

Diffusant l'eau en fines gouttelettes au plus près de la végétation, les asperseurs ne se résument pas seulement à des turbines, des engrenages et des hauteurs d'émergence, variables d'un équipement à un autre. D'autres critères rentrent en compte, comme la pluviométrie, la pression, le débit, la portée... Sans oublier la qualité des matériaux. Autant d'éléments qui guideront l'installateur à choisir tel ou tel modèle d'asperseur.



Réglable de 50 à 360°, l'arroseur I-40 d'Hunter Industries est doté de plusieurs options de buse à trois jets, d'un système d'entraînement indémontable, permettant de tourner la tête de l'arroseur sans provoquer de dégâts, et d'un couvercle en caoutchouc épais conçu pour éviter les blessures sur les terrains.

Pour rappel, les asperseurs escamotables à turbine se distinguent par des critères spécifiques :

- **la portée** : comprise entre 4 et plus de 30 m en moyenne, elle est un paramètre essentiel. Chaque jet, dont la distance d'arrosage est définie par la portée, doit terminer sa course au pied de l'arroseur suivant pour rattraper la courbe pluviométrique propre à chaque arroseur (répartition d'eau différente d'un bout à l'autre du jet) et ainsi maximiser le coefficient d'uniformité. C'est le principe du recouvrement ;
- **la pression** : correspondante à celle du réseau (à vérifier sur le chantier), elle est généralement située entre 2,5 et 4 bars (arroseurs 1/2 et 3/4")

et 5,5 et 8 bars (arroseurs 1"). Ce paramètre permet de générer de fines gouttelettes pour répartir les apports hydriques de manière uniforme et sans dispersion ;

- **le débit** : couplé à la portée, il est mentionné dans la fiche technique (en m³/h ou L/min). Il exprime la quantité d'eau distribuée par unité de temps. Attention à ce que la consommation cumulée des asperseurs ne doit pas dépasser celle du réseau général ;
- **la pluviométrie** : de 10 à 15 mm/h, elle permet d'ajuster les temps d'arrosage en fonction de l'ETP journalière à combler. Elle est mentionnée sur la fiche technique des arroseurs ;

Des références

I-40 d'Hunter Industries : l'I-40 assure un arrosage de longue portée, offrant un apport d'eau précis et efficace jusqu'à 23,2 m de distance. Réglable de 50 à 360°, il est doté de plusieurs options de buse à trois jets, d'un système d'entraînement indémontable, permettant de tourner la tête de l'arroseur sans provoquer de dégâts, et d'un couvercle en caoutchouc épais conçu pour éviter les blessures sur les terrains. Grâce à la robustesse de l'acier inoxydable, cet arroseur est conçu pour durer dans les environnements les plus difficiles : terrains de sport, parcs et espaces commerciaux. Son clapet anti-vidange empêche la vidange des conduites lorsque le système est arrêté.

Il permet ainsi d'économiser l'eau, de réduire les frais et de prolonger la durée de vie du système. En effet, la présence d'air dans les canalisations peut occasionner des dégâts à long terme au niveau des arroseurs et de la plomberie. Débit : 1,52 à 7,76 m³/h. Autre atout : la fonction 'rétablissement automatique du secteur d'arrosage', qui permet de rétablir le secteur d'origine quelle que soit la rotation de la tête, ce qui garantit une protection antivandalisme à tout moment ! Cette mémoire de secteur équipe la plupart des arroseurs Hunter (PGP Ultra, I-20, I-25, I-40...).

Série 5 000 de Rain Bird : les arroseurs de la série 5 000 possèdent un joint racleur de grande taille, qui évite les fuites et empêche la pénétration des débris dans les composants internes.



© Rain Bird

L'arroseur 5 004 de Rain Bird se distingue par une hauteur de soulèvement de 10,2 cm, pour une hauteur de corps de 18,73 cm. Tous les modèles de la série 5 000 possèdent un joint racleur de grande taille, qui évite les fuites et empêche la pénétration des débris dans les composants internes.

Les buses Rain Curtain™ assurent une distribution uniforme sur toute la portée, y compris des grosses gouttes résistantes au vent, et un arrosage optimal au pied de l'arroseur. Dans cette série, plusieurs modèles sont présentés : 5 004, 5 006 et 5 012. Par exemple, le 5 004 se distingue par une hauteur de soulèvement de 10,2 cm, pour une hauteur de corps de 18,73 cm. Les arroseurs de la série 5 000 ont une pluviométrie de 5 à 26 mm/h, une portée de 4,6 à 15,2 m et une pression de fonctionnement de 1,7 à 4,5 bars.

Série T5 de Toro : des arroseurs de 3/4 " offrent, en moyenne, 2,5 cm (soit un pouce) de hauteur d'émergence supplémentaire par rapport aux modèles concurrents. Ils sont dotés d'un couvercle en caoutchouc haute résistance et de buses avec la technologie Air foil™, créant une zone de basse pression juste sous le jet principal afin de diffuser l'eau vers le bas et obtenir ainsi une uniformité optimale. Le secteur est réglable sans outils (fonction RapidSet®). Portée : 7,6 à 15,2 m. Débit : 2,8 à 36,5 L/min. Pression : 1,7 à 4,8 bars.

A vous de choisir parmi ces trois références.



Best-sellers de Toro, les arroseurs de la série T5 offrent, en moyenne, 2,5 cm (soit un pouce) de hauteur d'émergence supplémentaire par rapport aux modèles concurrents.

Trois questions à Alain Dargnat, dirigeant de la société Concept Sport Paysage.

- **Entre les arroseurs 1/2, 3/4, 1 pouce... Le(s)quel(s) choisir et dans quel(s) contexte(s) ?** Les différents type d'arroseurs ou turbines, dont le diamètre d'entrée diffère (1/2", 3/4", 1", 1 1/2 ...), ont respectivement des utilisations différentes (arrosage de massifs, pelouses d'agrément, aires de jeux sportives, parcours de golf ou surfaces hippiques...). Plus le diamètre d'entrée est important, plus le débit d'eau sera conséquent et plus la portée de l'arroseur sera longue, à condition que la pression du réseau d'eau soit élevée (supérieur à 3 bars).
- **Sur quels critères techniques se référer afin de choisir le meilleur modèle d'asperseur qui soit ?** Tout d'abord, les critères techniques dépendent de la surface à arroser et de la ressource en eau existante sur le site. Dans tous les cas, le débit sera proportionnel au diamètre de la canalisation existante, mais aussi à la pression du réseau dont le professionnel dispose. La composition du sol est également déterminante : pour les sols sableux, et donc abrasifs, il faut utiliser un arroseur avec un corps inox (exemple : I40-06-SS). Il convient aussi d'utiliser des arroseurs munis d'un clapet anti-vidange, afin d'éviter la vidange des réseaux secondaires après l'arrosage, ce qui permet de réaliser des économies d'eau. En revanche, les arroseurs à buse opposée ont un meilleur recouvrement, donc une excellente répartition de l'eau sur la surface engazonnée (exemple : I40-06-ON-SS).
- **Quelles sont les malfaçons les plus rencontrées sur le terrain ?** On constate parfois que les canalisations ont un mauvais dimensionnement. Les arroseurs sont aussi trop espacés, ce qui génère un mauvais recouvrement. Encore faut-il que les arroseurs utilisés soient les bons, avec un busage adapté... Il faut respecter les règles professionnelles élaborées par le Synaa (Syndicat national de l'arrosage automatique) et suivre à la lettre le Vade-mecum de l'arrosage !

Par Laurent Pegoud
Avocat
Vandeveldé Avocats

Comment récompenser les salariés présents pendant la crise du COVID 19 ?

Alors que beaucoup d'entreprises ont progressivement repris leur activité courant avril, tous les salariés ne sont pas revenus travailler en même temps. Soit parce qu'ils étaient placés en chômage partiel ou en congés, soit parce qu'ils étaient réticents malgré les mesures de sécurité mises en œuvre. Dans ce contexte inédit, le Gouvernement a prévu la possibilité de récompenser les salariés présents pendant l'épidémie. Mais seulement sous certaines conditions.

Quelle est cette prime liée à la présence des salariés durant la période de confinement ?

Il faut tout d'abord rappeler que la reprise du travail relève de la seule décision de l'employeur. A condition bien entendu qu'il ait mis en œuvre les mesures de sécurité préconisées par les autorités. Les salariés sont donc tenus de s'y conformer. Et ils ne peuvent en aucun cas imposer une mise en chômage partiel. Maintenant, il est vrai que dans beaucoup d'entreprises, tous les salariés n'ont pas souhaité re-prendre le travail. C'est pourquoi le Gouvernement a prévu la possibilité d'élargir la "prime exceptionnelle pouvoir d'achat" (PEPA dite Prime Macron) instaurée en 2019 et reconduite en 2020 au bénéfice des salariés présents durant la crise sanitaire.

Quelles sont les conditions de versement ?

En premier lieu, il convient de se référer aux conditions qui étaient déjà fixées avant la crise du Coronavirus. Dans la continuité de l'année 2019 où ce dispositif avait été mis en place en réponse au mouvement des gilets jaunes, l'Etat avait permis aux entreprises de reconduire cette prime en 2020. Avec un montant exonéré plafonné à 1 000 euros nets pour les salariés percevant une rémunération inférieure à un plafond de 3 SMIC (plafond calculé sur les 12 mois précédents le versement de la prime). Le montant de la prime pouvait être identique à tous les salariés ou bien modulé selon 3 critères limitativement énumérés. Il s'agissait :

Est-il alors possible pour l'employeur de ne retenir que ce dernier critère spécialement lié au Coronavirus ?

En principe non. Car selon une instruction ministérielle de janvier 2020 qui en fixe le cadre, la modulation ne peut aboutir à une prime égale

à 0 pour certains salariés que dans deux seules hypothèses :

- lorsque des salariés ont été totalement absents durant les 12 mois précédents son versement ;
- lorsque des salariés n'ont perçu aucune rémunération durant cette même période.

Autrement dit, si le seul critère retenu était la présence durant la crise du COVID 19, il aboutirait nécessairement à une somme nulle pour les salariés absents. Y compris ceux absents par obligation comme la maladie ou le chômage partiel imposé. La prime pourrait alors être remise en question. Tant par les salariés qui en seraient privés notamment lorsque leur absence est imposée par l'employeur (chômage partiel, maladie ou en télétravail) que par la MSA qui pourrait revenir sur les exonérations de charges. Toutefois, dans une foire aux questions (FAQ) publiée le 17 avril dernier, le ministère affirme qu'une prime peut être nulle lorsqu'elle est fondée sur le seul critère de la crise du COVID 19. Autrement dit, selon l'Administration, les salariés absents pourraient ne rien percevoir. Mais cette position reste contestable juridiquement.

Comment faire alors ?

Cette position de l'administration n'a pas de valeur réglementaire. En cas de contrôle, la MSA pourrait considérer qu'elle ne lui est pas opposable. Et redresser l'entreprise en appelant les cotisations sociales sur le montant versé. Par précaution et pour éviter que des salariés soient totalement exclus de la prime du fait de leur absence pendant l'épidémie, l'employeur peut par exemple prévoir un découplage avec une partie fixe commune à tout le personnel et une partie variable liée à la seule présence durant la crise. La partie fixe évite ainsi que des salariés se retrouvent totalement privés de la prime. Etant entendu que la partie variable peut être d'un montant nettement supérieur pour valoriser davantage le critère de présence durant l'épidémie. A défaut d'une part fixe, la prime peut être modulée selon plusieurs des 4 critères variables : par exemple, une partie en fonction de la durée de présence du salarié au cours des 12 derniers mois et l'autre en fonction de sa présence durant l'épidémie. Ou bien encore une partie en fonction du niveau de classification

ou proportionnelle à la rémunération et l'autre en fonction de la présence durant l'épidémie. Plusieurs combinaisons sont donc possibles. Le plus important étant que les critères retenus ne génèrent aucune discrimination salariale entre le personnel.

Existe-t-il d'autres conditions au versement de la prime ?

Pour l'année 2020, le Gouvernement avait conditionné le bénéfice des exonérations de la prime (sociales et fiscales) à l'existence d'un accord d'intéressement. Ce qui limitait fortement les entreprises éligibles. L'objectif de l'Etat était d'inciter les entreprises à développer les systèmes d'épargne salariale. Avec la crise du Coronavirus, cette condition a été retirée. Toutes les entreprises du paysage peuvent donc la mettre en place. Cependant, celles qui disposent d'un accord d'intéressement sont autorisées à verser jusqu'à 2 000 euros nets, contre 1 000 pour les autres. La date limite de versement initialement fixée au 30 juin est reportée au 31 août 2020.

Est-ce que l'employeur décide seul des modalités d'attribution ?

Deux modalités sont prévues pour éviter les décisions arbitraires :

- soit la prime est instaurée par la conclusion d'un accord collectif. C'est-à-dire au terme d'une négociation dans l'entreprise avec les représentants du personnel habilités. L'accord est ensuite déposé, notamment auprès de la DIRECCTE ;
- soit l'employeur procède par décision unilatérale. Mais cette modalité ne signifie pas pour autant l'absence d'information en amont des salariés. Aussi, lorsqu'un CSE est en place, il doit obligatoirement être consulté et rendre un avis. Cette consultation est ensuite formalisée par écrit. A défaut de CSE, l'employeur doit pouvoir démontrer que ses salariés ont été informés préalablement des critères d'attribution retenus. La remise d'un document écrit est alors très fortement conseillée.

Le respect de ces formalités est essentiel. Il conditionne notamment le bénéfice des exonérations fiscales et sociales attachées à la prime.

Plateforme de commercialisation de masques

Le secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances a confié à La Poste la commercialisation et la distribution de 10 millions de masques lavables pour les entreprises de moins de 50 salariés. Afin de commander et distribuer les masques, la plateforme masques-pme.laposte.fr sera disponible à partir du 2 mai. Elle s'adressera aux **entreprises de moins de 50 salariés** ressortissantes des réseaux des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers et de l'artisanat. Concrètement, après s'être connectées et identifiées sur la plateforme, les entreprises pourront passer leur commande de masques en fonction de leur nombre de salariés. Le paiement se fera directement en ligne afin d'opérer une livraison, sans contact physique ni signature, conformément aux recommandations des autorités sanitaires. Pour fluidifier la diffusion des masques, un délai minimal est fixé entre deux commandes passées par une même entreprise. Ces masques, fabriqués dans le respect des spécifications fixées par les autorités sanitaires (ANSM) et l'AFNOR, sont en textile à filtration garantie (plus de 90 % des particules d'une taille égale ou supérieure à 3 microns), lavables et réutilisables 20 fois selon le ministère de l'économie.

Report des cotisations et contributions sociales au mois de mai reconduit

Pour toutes les entreprises en difficulté le report des cotisations et contributions sociales est prolongé au mois de mai.

Comment faire pour reporter ses échéances sociales du mois de mai ?

- **Pour les entreprises de moins de 5 000 salariés** : aucune démarche préalable à effectuer. Les reports de paiement des cotisations et contributions sociales seront automatiquement accordés pour les échéances du 5 et du 15 mai.
- **Les indépendants** s'acquittent de leurs cotisations sur une base mensuelle ou trimestrielle bénéficieront également de ce report automatique : les échéances des 5 et 20 mai ne seront pas prélevées.
- **Les micro-entrepreneurs** pourront aussi ajuster leur paiement du 31 mai.
- **Pour les employeurs et exploitants du régime agricole** : les mêmes modalités de report sont applicables pour les employeurs et exploitants du régime agricole en mai ainsi que pour la totalité des employeurs en paiement mensuel acquittant les cotisations de retraite complémentaire le 25 mai.
- **Pour les entreprises de 5000 salariés et plus** : les possibilités de report de paiement des cotisations et contributions sociales seront accordées sur demande, après échange préalable avec l'organisme de recouvrement, et en priorité à celles qui n'auraient pas bénéficié d'un prêt garanti par l'Etat.

Reconduction du chômage partiel pour les salariés à domicile

Cette mesure exceptionnelle dédiée aux salariés à domicile est reconduite jusqu'au 1^{er} juin afin d'aider les particuliers employeurs se trouvant en difficulté à rémunérer leurs salariés et protéger ces derniers contre le risque de perte d'activité. Pour cela, les employeurs concernés devront remplir le formulaire d'indemnisation exceptionnelle.

Responsabilité de l'employeur

Aux termes de la loi, "l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation, la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés" et il doit veiller à "l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes".

Ainsi, **il n'incombe pas à l'employeur de garantir l'absence de toute exposition des salariés à des risques mais de les éviter le plus possible** et s'ils ne peuvent être évités, de les évaluer régulièrement en fonction notamment des recommandations du gouvernement, afin de prendre ensuite toutes les mesures utiles pour protéger les travailleurs exposés. C'est au regard de ce cadre que doivent être définies les obligations respectives des employeurs mais aussi des salariés. Il incombe à l'employeur dans la situation actuelle de :

- **procéder à l'évaluation des risques** encourus sur les lieux de travail qui ne peuvent être évités en fonction de la nature du travail à effectuer ;
- **déterminer, en fonction de cette évaluation les mesures de prévention les plus pertinentes ;**
- **associer les représentants du personnel à ce travail ;**
- **solliciter lorsque cela est possible le service de médecine du travail** qui a pour mission de conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants et, à ce titre, de préconiser toute information utile sur les mesures de protection efficaces, la mise en oeuvre des "gestes barrière" ;
- **respecter et faire respecter les gestes barrières** recommandés par les autorités sanitaires.

Face à la pandémie, **la responsabilité de l'employeur est évaluée au cas par cas**, au regard de plusieurs critères : nature des activités du salarié et son niveau d'exposition aux risques, compétences de l'intéressé, expérience, étendue des mesures prises par l'employeur, notamment en termes de formation et d'information, d'organisation du travail, d'instructions délivrées à la chaîne hiérarchique. Ces mesures doivent, le cas échéant, être réactualisées en fonction de l'évolution de la situation dans l'entreprise mais aussi des instructions des pouvoirs publics. En cas d'infection au virus, s'il est pris en charge au titre d'un accident du travail par la sécurité sociale, **une éventuelle faute inexcusable de l'employeur qui ouvre droit à une réparation intégrale du préjudice ne peut être retenue que s'il est démontré que celui-ci avait conscience du danger auquel était exposé le salarié et qu'il n'a pas pris les mesures nécessaires pour l'en préserver.**

Dans le cadre du Covid-19, les mesures nécessaires sont celles préconisées par le Gouvernement, en particulier les mesures prises pour respecter les gestes barrière et les règles de distanciation.

Source : Ministère du travail.

Échéances fiscales de mai reportées au 30 juin

Toutes les échéances de dépôt des liasses fiscales et autres déclarations assimilées du mois de mai sont ainsi décalées au 30 juin. Ces délais supplémentaires doivent permettre aux entreprises et aux experts-comptables d'accomplir leurs obligations fiscales annuelles. Par ailleurs, les entreprises qui connaissent des difficultés pourront demander le report du paiement des échéances fiscales du mois de mai. Les entreprises qui le peuvent sont toutefois invitées à s'acquitter de leurs obligations déclaratives et de paiement dans le calendrier initial. Enfin, comme déjà annoncé, pour les grandes entreprises et les grands groupes (plus de 5 000 salariés ou d'1,5 M d'€ de chiffre d'affaires), les reports d'échéances de paiements ne seront accordés qu'en l'absence de versement de dividendes ou de rachats d'actions jusqu'à la fin de l'année.

**DANS 20 ANS, VOS CLIENTS
ADMIRERONT ENCORE
VOTRE TRAVAIL.**



2020



2040